



Dossier de candidature à la labellisation

Version numérique du dossier disponible sur demande à citeseducatives@anct.gouv.fr

<p>VILLE</p> <p>CHATELLERAULT</p> <p>NOMS ET NUMERO DE QPV</p> <p>N°QP086001</p>
--

Ce dossier doit être transmis en version numérique word/PDF (non scanné) avant **le 31 mars 2021** par la collectivité porteuse de la demande de labellisation au DASEN et au préfet de département qui la transmettra au coordinateur national (citeseducatives@anct.gouv.fr).

Composé de plusieurs fiches, le dossier propose un cadre de candidature, à adapter et compléter le cas échéant par des contributions annexes :

1. Fiche d'identité
2. Etat des lieux
3. Grands axes stratégiques du projet de cité éducative
4. Mobilisation des acteurs du territoire
5. Modalités de pilotage
6. Evaluation
7. Cadrage budgétaire prévisionnel

FICHE 1- FICHE d'IDENTITÉ

Nom de la collectivité porteuse (ville ou intercommunalité)

CHÂTELLERAULT

Elu en charge du dossier et coordonnées

Mme Jeannie MARECOT

Adjointe au Maire à l'éducation

@ : jeannie.marecot@ville-chatellerault.fr

Tel : 06 88 56 50 19

Adresse : Hôtel de ville, 78 Boulevard de Blossac, 86100 Châtellerault

Responsable technique en charge de la coordination du dossier et coordonnées

ABDELSADOK Abdelaziz

Chargé des politiques éducatives, coordinateur PRE

@ : abdelaziz.abdelsadok@ville-chatellerault.fr

Tel : 06 72 87 67 43

Adresse : Hotel de Ville-78 Boulevard Blossac-86100 Châtellerault

Référent académique du dossier et coordonnées

MARQUER Rachel

Principale du Collège George Sand

@ : rachel.marquer@ac-poitiers.fr

Tel : 06-18-57-44-48

Adresse : 11 rue Arthur Ranc - 86100 Châtellerault

Délibération du conseil de la collectivité porteuse sur la candidature aux Cités éducatives

Date (jj/mm/aaaa)

Délibération en cours : passage en conseil municipal du 8 avril 2021

Projet de délibération joint

Réseaux d'éducation prioritaire impliqués dans le projet (écoles maternelles et élémentaires – collèges) et autres établissements d'éducation directement mobilisés (CFA, lycées, université...)

Ville de CHATELLERAULT - QPV Lac-Renardières-Ozon

Ecoles maternelles :

Henri Matisse – 0860213P - REP+ (139 élèves),

TPS : 18 ; PS : 35 ; MS : 50 ; GS : 36.

Jacques Prévert - 0860211M – REP+ (79 élèves),

TPS : 18 ; PS : 35 ; MS : 50 ; GS : 36.

Ecole élémentaire :

Litré-Lakanal - 0860727Y – REP +(197 élèves),

CP : 33 ; CE1 : 45 ; CE2 : 39 ; CM1 : 36 ; CM2 : 44.

Jacques Prévert - 0861183U – REP + (129 élèves)
CP : 29 ; CE1 : 27 ; CE2 : 21 ; CM1 : 27 ; CM2 : 25.

Ecoles primaires :

Lavoisier - 0860200A – REP+ (244 élèves),
TPS : 14 ; PS : 24 ; MS : 38 ; GS : 32 ; CP : 37 ; CE1 : 26 ; CE2 : 26 ; CM1 : 29 ; CM2 : 29

Maurice Carême - 0860859s – REP +(109 élèves),
TPS : 4 ; PS : 11 ; MS : 13 ; GS : 15 ; CP : 16 ; CE1 : 17 ; CE2 : 11 ; CM1 : 10 ; CM2 : 12.

Léo Lagrange – 0860420P - REP (113 élèves).
TPS : 6 ; PS : 9 ; MS : 13 ; GS : 14 ; CP : 19 ; CE1 : 19 ; CE2 : 16 ; CM1 : 11 ; CM2 : 14.

Collège :

George Sand - 0860876K – REP+ (625 élèves)
6ème : 149 dont 14 SEGPA
5ème : 158 dont 15 SEGPA
4ème : 151 dont 15 SEGPA
3ème : 166 dont 15 SEGPA

Lycée général, technologique et professionnel Edouard Branly :

Lycée Général et technologique :

- Seconde générale et technologique : 259 élèves
- Première Générale et Technologique : 113 élèves
- Première STI2D : 22 élèves
- Première STMG : 66 élèves
- Terminale Générale : 112 élèves
- Terminale STMG : 43 élèves

Soit 615 élèves.

Lycée Professionnel :

- Troisième Prépa-Métiers : 14 élèves
- Certificat d’Aptitude Professionnelle (2 ans) : 17 élèves
- Seconde Bac Pro (Mic, SN, RPIP, GATL, AMACV) : 91 élèves
- Première Bac Pro (Mic, SN, RPIP, GA, AMACV) : 87 élèves
- Terminale Bac Pro (Mic, SN, RPIP, GA, AMACV) : 83 élèves

Le même proviseur assure la direction de trois lycées : le lycée général et technologique Edouard Branly, le lycée professionnel Edouard Branly et le lycée des métiers du Verger situé sur un autre territoire que le QPV. Néanmoins, il est intéressant de lui accorder une attention puisqu’il accueille un Pôle d’Accompagnement à la Persévérance Scolaire.

Lycée des métiers Le Verger :

Effectif total : 143 élèves

- BAC PRO MEI (Maintenance des Equipements Industriels)
- BAC PRO MELEC (Métiers de l’Electricité et de ses Environnements)
- CAP CIP (Conducteur d’Installations de Production)

- BTS MS (Maintenance des Systèmes)
- PAPS (Pôle d'Accompagnement de la Persévérance)
- Dispositif Marine en BAC PRO MEI

Effectifs par formation et par niveau :

- 2MEI : 15
- 2MELEC : 23
- 1MEI : 15
- 1MELEC : 24
- TMEI : 14
- TMELEC : 13
- CAP1 CIP : 10
- CAP2 CIP : 9
- BTS1 : 11
- PAPS : 9

Estimation élèves résidant à Châtelleraut : 44.75 %

IUT de Châtelleraut (environ 400 étudiants, 4 filières IUT Poitiers-Châtelleraut)

IUT Techniques de commercialisation

IUT Mesures Physiques

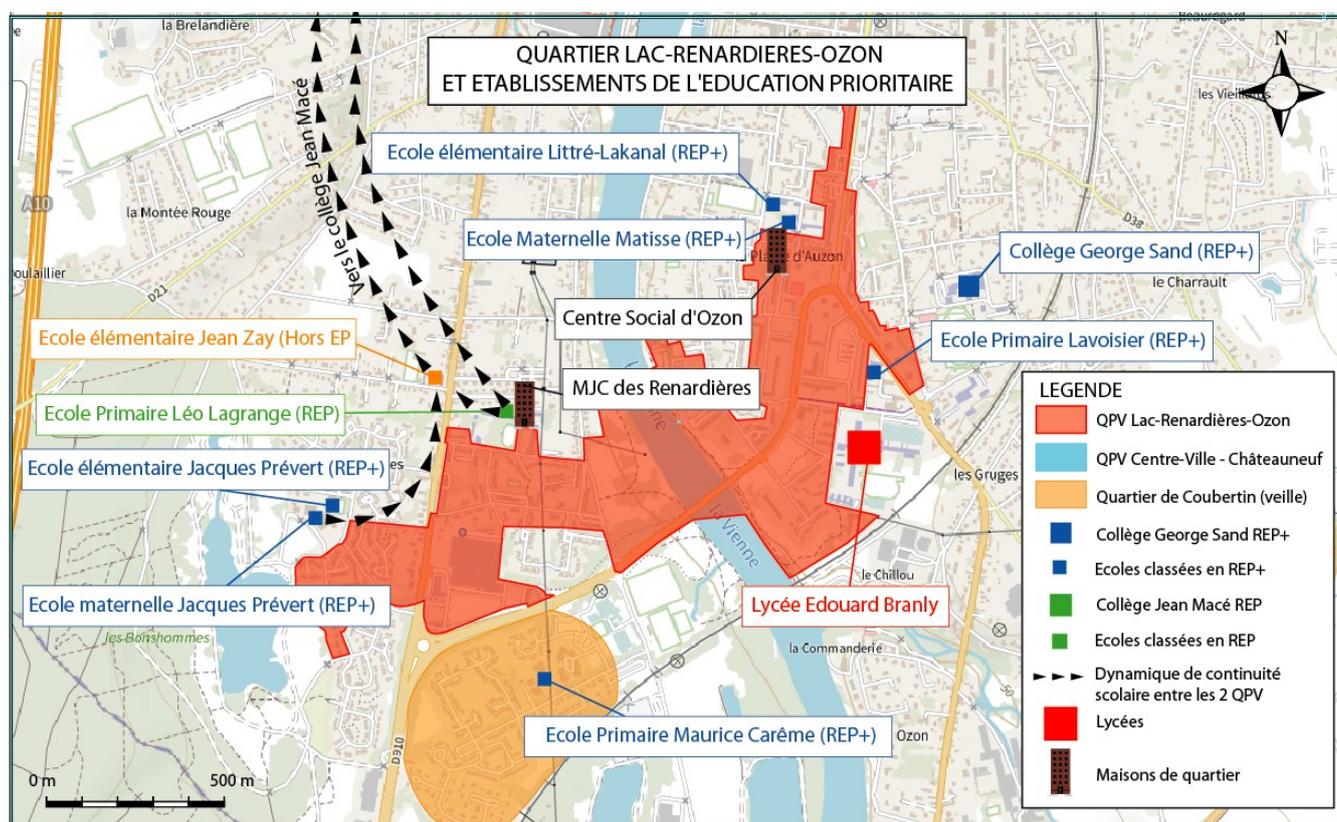
IUT Réseaux et télécommunications

IT2I - Institut des Techniques d'Ingénieur de l'industrie

Ecoles de la deuxième chance

En moyenne, l'école accueille 110 jeunes par an, avec un objectif de 40% de public issus des quartiers prioritaires (en 2020, 39%).

Le public est majoritairement masculin (près de 63%) et la moyenne d'âge est de 21,5 ans.



FICHE 2 – ÉTAT DES LIEUX

Cet état des lieux doit dresser une image du territoire au démarrage de la Cité Educative, ce point de départ constituant un repère pour l'évaluation ultérieure du dispositif. Par ailleurs, les caractéristiques du territoire y seront présentées quant à ses publics, ses acteurs, ses dispositifs actuels. Enfin, les évolutions souhaitées ainsi que les perspectives envisagées concluront cette courte présentation.

ÉLÉMENTS MAJEURS DE DIAGNOSTIC

(à partir des éléments disponibles sur le périmètre concerné, en particulier les fiches thématiques du QPV sur <https://sig.ville.gouv.fr/> concernant la démographie, l'éducation, les revenus, l'insertion professionnelle, le tissu économique....)

Châtelleraut est une ville moyenne, située au nord de la région Nouvelle-Aquitaine, au carrefour du Poitou et de la Touraine. Dans la Vienne, elle est la deuxième ville du département, avec près de 32000 d'habitants, au sein d'une agglomération de 47 communes qui compte près de 85000 habitants.

La *Vienne*, rivière traversant la ville, en a façonné l'histoire, l'implantation humaine et ses activités depuis 1000 ans. Châtelleraut s'est révélé au fil du temps à travers de nombreux savoir-faire (tannerie, batellerie, minoterie, forge, coutellerie...). En dépit de la fermeture en 1968 de la manufacture d'armes et en 2009 de l'école de gendarmerie, la ville de Châtelleraut s'est spécialisée dans les **industries de pointe** (armement, aéronautique, automobile...).

Entre ruralité et urbanisme, Châtelleraut est une ville à taille humaine qui comprend à la fois des espaces naturels (lac, forêt...) et des quartiers en situation de fragilité.

La part de **logements sociaux** à Châtelleraut est de **29,5%** des logements. Ils sont notamment situés au sein de quartiers prioritaires "historiques" (La plaine d'Ozon, les renardières, Châteauneuf, les Minimes...). Sur le territoire concerné, on compte notamment sur Ozon Lac-Renardières 1 861 logements sociaux.

Aujourd'hui, **plus d'un habitant de Châtelleraut sur 5 réside en quartier prioritaire (21,5%)**. C'est l'un des ratios les plus élevés de la Nouvelle-Aquitaine. Parmi les deux quartiers prioritaires de la ville, celui du sud "Lac-Renardières-Ozon" concentre davantage d'habitants.

L'emploi précaire au sein des quartiers est l'un des plus importants de la région : il y représente **plus de 30% de l'emploi total**. Cela s'explique par un nombre d'ouvriers et d'employés élevé.

De plus, la **part des demandeurs d'emploi au sein des quartiers** de Châtelleraut, comparé à celle de l'aire urbaine, est **la plus importante de la région**.

Le revenu médian au sein du quartier Lac Renardières - Ozon est de **7234 €**.

Le quartier prioritaire vécu Lac-Renardières Ozon (N° : QP086001) est le périmètre concerné pour constituer la Cité Éducative. La majeure partie des établissements éducatifs et équipements (sociaux, culturels et sportifs) sont situés dans les 100 mètres autour du quartier.

Dans la Cité Éducative de Châtelleraut, nous incluons une continuité vers le quartier de **Coubertin**, attenant au quartier, dont l'école Maurice Carême est répertoriée en REP+ et rattachée au collège George Sand

(REP+). Une veille accrue et des moyens sont d'ailleurs déployés depuis 2019 pour Coubertin, depuis la révision du contrat de ville réalisé en 2018 (problème de vivre ensemble, précarité..). Le quartier vécu "Lac Renardière Ozon Coubertin" dépasse les 5000 habitants.

L'histoire récente des quartiers doit également être prise en compte afin de mieux en appréhender les évolutions et les spécificités.

Le quartier d'Ozon, dont les habitants étaient majoritairement issus de l'immigration des années 70 (Maghreb) a connu une grande vague migratoire à partir de 2004, en provenance d'Afrique Subsaharienne essentiellement. Cette spécificité s'est traduite par la nécessaire adaptation des professionnels, qu'il s'agisse du personnel enseignant, ou encore des travailleurs sociaux. Un réel travail sur les postures et la communication en direction des parents a été nécessaire pour permettre aux familles de mieux appréhender les attentes des institutions, les codes sociétaux et notamment ceux de l'école. La confiance établie entre institutions (notamment l'école) et ces familles a réellement permis de mieux aborder la crise sanitaire. Malgré ces évolutions, il ressort souvent un profil de parents d'élèves se positionnant sur un mode délégatoire, se représentant l'école comme espace sacralisé ne laissant que peu de place aux parents eux-mêmes, ayant pour conséquence le manque d'investissement du champ scolaire.

Le quartier des Renardières se caractérise en partie par une population de culture gitane, sédentarisée. Le rapport à l'institution passe souvent par la maison de quartier (MJC Les Renardières) qui joue, de ce point de vue, un rôle central. Il faut aussi pouvoir compter sur l'Association Des Gens Du Voyage (ADAPGV) pour mieux entrer en contact avec certaines familles. Contrairement au quartier d'Ozon où les enfants ont rapidement retrouvé le chemin de l'école au déconfinement ou à la rentrée 2020, la crise sanitaire laisse davantage de traces sur le rapport de confiance entre les voyageurs et l'institution scolaire. Les gens du voyage ayant une très forte crainte du virus, de nombreuses familles n'ont pas remis les enfants à l'école depuis le premier confinement, qu'ils soient sédentarisés ou stationnant sur les aires d'accueil. Grâce au travail de confiance tissé depuis une dizaine d'années entre les professionnels éducatifs et les familles, le taux de scolarisation des enfants du voyage était jusqu'alors très bon sur le territoire. Aujourd'hui, l'impact de la crise sanitaire est lourd et nous avons à faire face à un phénomène de déscolarisation massif.

Quelques données clés :

Données démographiques :

Cette zone représente environ **15% des habitants de la commune**. Le taux de **familles monoparentales** dans le quartier est de **26,8%**.

Le quartier est "jeune" : on y trouve **38,6% de moins de 25 ans** (contre 27,5 % sur la ville). L'**indice de jeunesse** (rapport entre les moins de 20 ans et les plus de 60 ans) est **plus de 2 fois plus important** que sur la ville entière.

Revenus :

Le taux de pauvreté au sein du quartier (personnes touchant moins de 60% du revenu médian) est estimé à **52,2%**

Petite enfance :

Concernant le quartier Lac-Renardières-Ozon, la crèche "Les loupiots", située au coeur du quartier, dispose de **65 places** (soit 52% des places de la ville) réparties dans deux dispositifs :

- l'accueil collectif les loupiots (50 Places) et
- l'accueil spécifique "À petits pas"(15 places).

Lieux d'Accueil Enfants Parents : 1 seul Laep est mis en place sur le territoire, porté au sein du quartier d'Ozon. Ce LAEP dénommé " la bulle", ayant démarré depuis 2019, permet de recevoir une quinzaine de parents et enfants et répond à une demande croissante des familles sur le secteur. Ce dispositif vient en complémentarité d'un autre LAEP (la parenthèse), porté par le département, situé sur le quartier politique de la ville de Châteauneuf.

Nombre d'enfants et jeunes scolarisés :

Le quartier compte **788 écoliers du premier degré (dont 131 en maternelle)**. Pour l'année scolaire à venir, les prévisions d'effectifs sont en légère augmentation, en particulier sur les écoles de REP+.

Le quartier vécu compte **625 élèves dans le collège** George Sand (REP+).

Près de **47% des collégiens** présents sur le quartier sont **boursiers** (contre 40% sur le reste de la commune)

La commune de Châtelleraut compte 5 lycées (3 d'enseignement professionnel et 2 d'enseignement général et technologique), dont le lycée Branly qui se situe dans le quartier d'Ozon. **80 lycéens** résident dans le quartier prioritaire Lac-Renardière -Ozon.

La situation des jeunes :

La part des **16 à 25 ans non scolarisés et sans emploi est de 42,5%** sur le quartier (contre 26,8% sur le reste de la commune)

CRISE SANITAIRE

Impact de la crise sanitaire pour les jeunes de 0 à 25 ans sur le territoire : quelles ont été les principales difficultés, conséquences, solutions ?

La ville de Châtelleraut, bassin industriel clé du nord de la région Nouvelle-Aquitaine (entreprises et sous-traitants des secteurs de l'automobile et de l'aéronautique) est très durement touchée par la crise actuelle. Cela induit des conséquences importantes en termes d'emploi, puisque près de mille licenciements sont envisagés (211 chez Mecafi, 258 chez Thales, 300 au Fonderies du Poitou...).

Le service économique de Grand Châtelleraut indique que l'impact sur les petites et moyennes entreprises est également très fort (entreprises périphériques, restauration et divers services de la zone industrielle...)

Au-delà des conséquences économiques, la crise sanitaire a un fort impact sur le plan social, de santé, et surtout éducatif.

Dès les premiers mois de la crise sanitaire, les professionnels de l'éducation (écoles, collèges notamment) ont constaté des disparités dans les conditions de scolarité. Les premières évaluations ont montré un creusement des écarts entre les élèves de l'éducation prioritaire et ceux scolarisés hors de l'éducation

prioritaire. Si les difficultés observées en début d'année scolaire semblent avoir été résorbées pour ces derniers, la crise sanitaire a aggravé les difficultés chez les premiers. Dans certains cas, il faut souligner le problème du décrochage scolaire. Il faut noter également une augmentation des instructions dans les familles.

Dans le cadre de l'accompagnement global mené par les professionnels socio-éducatifs du territoire (équipe du PRE, maisons de quartiers...), nous avons constaté des problématiques grandissantes : fonction parentale mise à mal, fort éloignement des outils numériques permettant d'assurer la continuité éducative des enfants, mauvaise hygiène de vie (nutrition, sommeil, addiction aux écrans...), renfermement des familles par crainte du virus, augmentation de tensions intra-familiales...

Les besoins d'accompagnement renforcés des enfants et des familles sont nombreux, alors même que les contraintes sanitaires rendent plus difficile les modes d'accompagnement individuel et collectif.

CHAMP SCOLAIRE

Réseaux d'éducation prioritaire (écoles et collèges)

Devoirs faits (élèves suivis par collège et volume horaire hebdomadaire par élève)

Au sein du collège George Sand (REP +), 22 créneaux ont été proposés en 2020, pour 93 élèves (soit 15 % des élèves de l'établissement). Ce dispositif s'adresse aux élèves volontaires et se double d'un dispositif de soutien pédagogique assuré par les assistants pédagogiques et proposé aux élèves repérés par les enseignants. L'ensemble des dispositifs d'aide permettent de proposer en moyenne 2h hebdomadaires par élève volontaire et/ou repéré. Les protocoles sanitaires se succédant depuis la rentrée 2020 ont freiné le dispositif, le brassage entre les classes devant être proscrit.

Pour financer le dispositif devoirs faits, le Rectorat a octroyé une enveloppe de 383 heures en début d'année scolaire. Une demande de 200 heures supplémentaires vient d'être sollicitée par la Principale du collège.

Accompagnement éducatif (dans le premier degré)

Dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de la refonte de l'éducation prioritaire, des moyens sont destinés à l'accompagnement éducatif pour les écoles élémentaires relevant de l'éducation prioritaire (REP et REP+).

Ce dispositif est proposé aux élèves volontaires du cours préparatoire au cours moyen 2ème année et constitue une offre éducative qui vient en complément des enseignements obligatoires et des activités pédagogiques complémentaires.

Les activités sont encadrées principalement par des enseignants volontaires.

Trois types d'activité peuvent être proposées :

- l'aide au travail scolaire;
- la pratique sportive;
- la pratique artistique et culturelle.

Pour Châtelleraut et plus particulièrement pour les écoles directement concernées par la Cité Éducative, ce sont 310 heures qui ont été fléchées vers ce dispositif.

Cela concerne environ 80 élèves.

Plan mercredi (élèves concernés)

Date de la convention : sans objet.

Châtellerault conserve actuellement une semaine scolaire à 5 matinées (4 jours et demi).

La récente restructuration des accueils de loisirs du secteur sud (Lac-Renardières) et notamment le passage en gestion associative du centre de loisirs municipal, afin de renforcer un objectif de mixité sociale, a repoussé la démarche de labellisation d'un plan mercredi.

Actuellement, une concertation large de la communauté éducative, dans le cadre du PEDT, intègre la possibilité d'un plan mercredi. Une importante réflexion intégrant tous les acteurs concernés par la vie scolaire, péri. et extra scolaire est menée pour un éventuel réaménagement de l'organisation du temps scolaire et par conséquent des temps de l'enfant.

Dédoublage des classes (nombre, conditions et élèves concernés)

Concernant les écoles du secteur de Collège George Sand (REP+) :

Ecole Littré-Lakanal : 3 CP, 1 CP-CE1, 3 CE1 soit 78 élèves ;

Ecole Lavoisier : 2 CP, 1 CP-CE1, 1 CE1, 1 CE1-CE2 soit 55 élèves ;

Ecole Prévert : 2 CP, 2 CE1 soit 44 élèves ;

Ecole Carême : 2 CP, 1 CE1 soit 31 élèves.

Ces mêmes écoles bénéficieront d'un dédoublement des classes de grande section de maternelle à la rentrée 2021.

Concernant les écoles du secteur de Collège Jean Macé (REP) :

Ecole Lagrange : 2 CP-CE1, 1 CE1 soit 30 élèves.

La rentrée de septembre 2021 marquerait une nouvelle étape des dédoublements avec une mise en œuvre pour les élèves de Grande Section. Cela concernera les élèves de Ecole Prévert, Matisse, Lavoisier et Carême.

Colos apprenantes (nombre de bénéficiaires, conditions et enfants concernés)

La collectivité a souhaité s'engager fortement dans cette initiative, afin de permettre aux enfants et aux jeunes des quartiers de bénéficier de vacances "apprenantes".

Pour la mise en œuvre du projet, plusieurs professionnels (éducation, politique de la ville) se sont mobilisés durant plus de 2 mois (équivalent 2 ETP) : mobilisation de professionnels du territoire, recherche de colos dans la Vienne et les départements limitrophes, repérage des enfants et jeunes, organisation des déplacements (présence de la ville à chaque départ collectif), accompagnement des familles dans la préparation des séjours et la séparation temporaire...

Au total, 115 jeunes issus des quartiers prioritaires (dont un dans le cadre de l'ASE), âgés de 8 à 15 ans, ont participé au dispositif colo apprenante entre le 24 juillet et le 31 août 2020 :

- La MJC des Renardières a organisé 2 séjours de 5 jours chacun : 18 jeunes en ont bénéficié

- Le Centre social d'OZON a proposé 1 séjour de 5 jours pour 7 jeunes

- Le PRE a travaillé avec une structure spécialisée "Far west Sarl" pour faire partir 35 enfants, repérés dans le cadre du PRE pour 1 séjour de 10 jours.

- La ville a mobilisé la structure "Cap junior" pour permettre à 59 enfants des écoles de l'éducation prioritaire de bénéficier de 4 séjours de 7 jours chacun.

Budget de cette opération : dépenses à hauteur de 74 528,00 €, dont 14 905,60 € par la Ville et 59 622,40 € par l'Etat.

Organisation

L'identification des familles et des jeunes s'est faite par la collectivité (recensement par le biais des cahiers de liaison la dernière semaine scolaire) et par les partenaires (établissements scolaires, MDS, Maisons de quartier...). Les familles les plus éloignées ont été repérées par l'équipe du PRE, ainsi que les éducateurs de prévention spécialisée.

Evaluation/observations :

Malgré une annonce tardive, le projet colo apprenante a été un succès à Châtellerault, grâce à la volonté du Maire de s'engager dans la démarche aux côtés de l'Etat et la mobilisation de tous les partenaires du territoire. Concernant les familles les plus fragilisées, le travail des professionnels de la réussite éducative a été essentiel, afin que les parents se lancent dans cette aventure. Ils considéraient cela comme un très beau projet pour leurs enfants, mais les craintes de la séparation, de l'éloignement sur la durée, n'ont pu être surmontées que grâce au travail de confiance tissé entre les familles et les éducateur.trices.

Dans ce contexte, offrir un séjour animé aux enfants tout en maintenant les compétences difficilement acquises en période de crise sanitaire, a été un levier positif pour parents et enfants, pour qui sortir, se préparer, partir, voyager.... n'avait pas ou plus de sens.

Les colos apprenantes ont été un support de travail innovant avec les familles, donnant un nouvel éclairage sur l'investissement parental et offrant, en période de crise, un espace de "re-socialisation" inédit à certains enfants, afin de permettre une rentrée scolaire plus apaisée.

Ecole ouverte (nombre de bénéficiaires, conditions et élèves concernés)

Le dispositif Ecole ouverte est en place dans les **deux collèges de la ville situés en éducation prioritaire**. Compte tenu du contexte sanitaire et de l'épuisement des équipes enseignantes, sa mise en oeuvre a été perturbée en 2020 :

* Collège George Sand (REP +):

- Février 2020 : 30 élèves y ont participé, soit 5% des élèves de l'établissement.

* Collège Jean Macé :

- Juillet 2020 : 48 élèves

- Août 2020 : 48 élèves : soit 96 élèves et 26%

En parallèle du dispositif Ecole ouverte, des "Stages de réussite" ont été mis en oeuvre :

- Avril 2020 : 7 élèves accueillis à l'école Lakanal (REP+) et 8 élèves accueillis à l'école Jacques Prévert (REP+)

- Août 2020 : 6 élèves accueillis à l'école Jacques Prévert (REP+) ;

- Octobre 2020 : 5 élèves accueillis à l'école Lakanal (REP+) et 8 élèves accueillis à l'école Jacques Prévert (REP+)

Quartier d'été (nombre de bénéficiaires, conditions et publics concernés)

Dans le cadre de Quartiers d'été (puis Quartiers d'automne et solidaires), l'Etat a pu financièrement soutenir un certain nombre d'initiatives, notamment concernant le lien social et la continuité éducative. La CAF, la DDCS et la collectivité ont également soutenu les associations de proximité, qui se sont largement mobilisés pour mener des actions adaptées aux nouveaux besoins et au contexte, faire évoluer leurs pratiques.... La circulaire Quartiers d'été dégageait 6 axes :

Objectif 1 : Déployer les vacances apprenantes.

Au-delà des colos apprenantes, action phare des Quartiers d'été (décrite précédemment), les partenaires se sont mobilisés pour déployer des actions du type "accueil de loisir studieux" et réfléchir à un projet de "coup de pouce vacances".

Objectif 2 : Occuper l'espace public - postes d'adultes relais

A l'annonce de l'opportunité de 2 nouveaux postes d'adultes relais sur le territoire, la collectivité a mobilisé ses différents services et élus pour étudier cette opportunité et identifier les espaces et domaines d'interventions les plus pertinents. Le choix s'est porté sur 2 missions : l'une sur l'inclusion numérique, l'autre sur le sport et les jeunes.

Objectif 3 : Conforter les relations police population

Le rapprochement jeunes-police est un axe déjà travaillé au long court par le service PMSU de la ville de Châtelleraut, identifié dans la Stratégie territoriale de Prévention de la délinquance 2020-2023. Des actions « cité-sport » et un projet de fresque à réaliser par un artiste et de jeunes de quartiers sur le mur du commissariat de police sont à l'étude.

Objectif 4 : valoriser les actions de solidarités

De nombreuses actions de solidarités ont été menées durant toute la période de confinement par des associations du territoire et par les équipes du PRE : lutte contre l'isolement, constitution de kit pour les enfants, fabrication de masques, diffusion d'informations sur les « bons gestes », aide aux courses et/ou distribution d'aide alimentaire, soutien dans l'accès aux droits, écoute des familles et soutien à la parentalité.

Objectif 5 : soutien d'actions de formation et d'accès à l'emploi

Ces actions sont menées tout au long de l'année par les acteurs du territoire (initiatives jobs dating d'été, découverte des métiers-notamment de l'industrie, CV vidéo, journée de l'alternance, visites d'entreprises, chantiers éducatifs...). Ces initiatives seraient sans doute à renforcer, avec l'appui d'un.e animateur.trice du PaQte. Le territoire s'attache à renforcer la mise en œuvre de chantiers éducatifs à destination des jeunes des quartiers depuis l'été 2020.

Objectif 6 : culture et sport dans les quartiers

Pour la saison estivale 2020, différents services de la collectivité (sports, tourisme, culture, pays d'art et d'histoire...) se sont mobilisés pour proposer une offre étoffée, tout en respectant les contraintes sanitaires : renforcement des équipes d'encadrement et d'animation, acquisition et location de nouveaux matériels... **Ici l'été 2020** a proposé du 6 juillet au 29 août diverses activités en plein air sur différents sites de la ville et de l'agglomération. Les maisons de quartiers ont également adapté leur offre estivale, pour permettre des activités multiples aux enfants et familles des quartiers : accueil de loisirs adaptés selon les contraintes sanitaires, stages avec activités diverses, courts séjours, nombreuses actions hors les murs..

Autres projets pédagogiques ou formations mobilisant un partenariat

Les yeux dans les Pages : organisé sur l'ensemble de l'éducation prioritaire de Châtelleraut depuis près de 10 ans, ce prix littéraire vise exclusivement des élèves de cycle 3 (CM1-CM2-6ème). Il est soutenu financièrement par la politique de ville mais aussi par un partenariat avec le réseau de médiathèques présent sur le territoire ainsi que la Bibliothèque Pédagogique et Culturelle de Châtelleraut.

L'acquisition des ouvrages permet à toutes les classes d'y participer. Ce prix se déroule en plusieurs étapes :

- un comité de sélection associant tous les partenaires ;
- un temps d'animation pédagogique à destination des enseignants ;
- un temps de présentation des ouvrages aux élèves par un des partenaires (documentaliste du collège, médiathécaire) ;
- un temps de lecture ;
- des échanges au collège dans le cadre de la liaison école-collège ;
- un temps de vote ;
- des rencontres avec les auteur(e)s ;
- une cérémonie de clôture avec l'annonce des résultats agrémenté d'un petit spectacle.

Les éditions 2019-2020 et 2020-2021 ont dû être adaptées pour répondre aux exigences des protocoles sanitaires (pas de rencontres écoles-collège, pas de cérémonie finale). Ce projet n'est pas remis en cause et nous espérons pouvoir le relancer dans sa version originale en septembre 2021.

Les Renardières, j'en suis fier : basé sur une méthodologie développée par Yves Fouda, l'objectif est de travailler entre l'école et les partenaires de l'école sur l'accompagnement à la parentalité pour la réussite éducative et scolaire (A.P.R.E.S).

Le projet est porté par la MJC des Renardières, mais co-piloté avec l'école. En début d'année scolaire, un objectif est co-acté entre tous les partenaires de l'école (parents y compris). Quatre temps forts sont alors co-construits dans l'année afin d'atteindre cet objectif.

DEMOS : ce dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale (DEMOS) vient tout juste de se terminer sur le territoire des quartiers du Lac et des Renardières. Porté par la MJC des Renardières, il a permis à des jeunes du quartier d'accéder à la culture musicale à travers la pratique instrumentale pendant 3 années jusqu'en octobre 2020, date de la représentation finale dans des conditions particulières liées à la crise sanitaire.

Il est à souligner qu'une continuité s'est instaurée avec ces enfants des QPV qui ont maintenu une formation musicale au sein de CRD.

1001 Territoires : démarche participative engagée sur le Quartier d'Ozon. Les deux écoles Lakanal et Lavoisier ont participé à ce projet toujours en cours, mais mis entre parenthèses en raison de la crise sanitaire. Ce projet est porté par le Centre Social d'Ozon depuis début 2016. Cette démarche repose sur trois principes : 1/ Chercher à associer, dès la conception du projet, tous les parents ; 2/ Impulser des logiques de coopération ; 3/ Mobiliser l'ensemble de la communauté éducative. Ce travail abordé par groupe de pairs a pour but de mobiliser les territoires avec les parents pour la réussite de tous les enfants.

Chante-moi ton écran : Avec le soutien de la MILDECA et de la DRAC, un travail sur la thématique des écrans est engagé avec les cycles 3 de l'école Lavoisier (Quartier Ozon) et de l'école Léo Lagrange (Renardières), ainsi que deux classes du collège George Sand. Des ateliers d'écriture à la représentation en passant par l'enregistrement et la captation vidéo, l'objectif de cette action est de sensibiliser les élèves et les parents à la bonne utilisation des écrans. Au-delà du partenariat financier, le soutien de l'équipement culturel "le 4" (studio d'enregistrement et de captation) et de la MJC des 400 Coups (cinéma) pour la projection assurent une dimension territoriale à ce projet.

Concours d'ÉLOQUENCE : ce projet est dans la lignée des Cordées de la Réussite et du Parcours d'excellence. Il vise à aider les élèves à mieux maîtriser leurs capacités oratoires, leurs aptitudes à convaincre et à émouvoir un auditoire. Il permet à des élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} des collèges Jean Macé (REP) et George Sand (REP+) de se déplacer au Palais de Justice de Poitiers, d'assister à des cours de plaidoiries à l'école d'Avocats de Poitiers et d'être tutorés par les étudiants avocats. L'objectif final est de concourir à un "concours d'éloquence" entre les 4 établissements de la Vienne en fin d'année scolaire. Mis entre parenthèses en raison de la crise sanitaire, le bien fondé du projet n'est pas du tout remis en question et sera relancé dès que les conditions le permettront.

Partenariat culturel entre le collège George Sand et la scène conventionnée des 3T : une programmation annuelle est réfléchiée avec le coordinateur culturel du collège dans le cadre du Parcours éducatif d'éducation artistique et culturel.

CHAMP INTERMINISTÉRIEL

Volet éducatif du Contrat de ville

Le volet éducatif du contrat de ville est principalement composé du PRE, du CLAS, ainsi que le soutien à diverses actions socio-éducatives menées dans les quartiers.

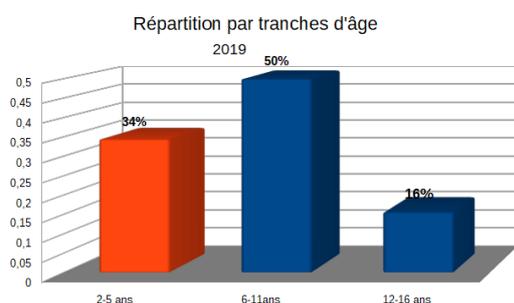
Le Programme de Réussite Educative (PRE)

1) Quelques chiffres :

Au total, 339 situations ont été accompagnées dans le cadre du PRE en 2019, dont 207 sur le quartier Ozon-Lac-Renardières (61%). 141 enfants ont bénéficié d'un suivi par les référent.es de parcours. 65 enfants et 39 parents ont été pris en charge dans le cadre des permanences psychologiques (*Parent, enfants, comment faire ensemble ?*) et 130 enfants ont bénéficié du dispositif coup de pouce.

2) Caractéristiques générales :

-Répartition par tranche d'âge :



Le PRE de Châtellerauld se caractérise par trois points essentiels :

- La forte individualisation : tous les enfants relevant du PRE bénéficient d'un accompagnement personnalisé, soit un taux d'individualisation de 100%.
- L'importance du temps consacré à chaque situation : en moyenne, 160h pour un enfant inscrit sur un coup de pouce clé, 90h sur un CLA, etc.
- La coordination entre partenaires multiples : le caractère complexe et multifactoriel des situations justifie un temps important dédié au travail partenarial. Il positionne ainsi le PRE sur une coordination opérationnelle soutenue, impliquant un grand nombre de partenaires.

3) Parcours personnalisés et évolution de la répartition par domaines d'intervention :

	2016	2017	2018	2019
Parentalité et relation intrafamiliales	35,10%	36,00%	33,50 %	27,00 %
Scolarité et lien parent/école	31,50%	28,40%	35,14 %	40,50 %
Santé	12,70%	15,50%	15,50 %	19,00 %
Ouverture culturelle, loisirs et sport	20,60%	20,10%	15,80 %	13,50 %

Commentaires :

Il est intéressant de pouvoir comparer les données depuis 2016, compte tenu de l'intégration des quartiers Centre-ville et Le Lac depuis la révision de la géographie de la politique de la Ville en 2015. On note une augmentation des prises en charge dans le domaine de la « santé » et celui de la « scolarité et du lien parent/école », mais une baisse du domaine de l'ouverture culture-loisirs-sports.

Ces évolutions peuvent s'expliquer par les aspects suivants :

- Un meilleur ciblage des situations les plus isolées se traduit par **une dimension sanitaire et sociale plus prégnante.**
- la prise en charge de nouvelles populations qui présentent **une forte précarité**, notamment sur le centre-ville. A noter : la spécificité des parcours résidentiels, qui se traduit souvent par une résidence provisoire des familles sur le centre ville, avant de déménager sur le territoire Ozon-Lac-Renardières.
- le **caractère pluridisciplinaire et multifactoriel des prises en charge** : 28 % des accompagnements sont concernés par plus de 3 domaines d'intervention ; 60 % par au moins 2 domaines d'intervention. Cela démontre le caractère complexe de certains suivis, nécessitant davantage d'étayage, ainsi que la nécessité de l'approche pluridisciplinaire propre au PRE.
- La baisse du domaine « ouverture culture-loisirs-sports » peut s'expliquer par une diminution des aides financières pour ce type d'activités. Aujourd'hui, le PRE n'apporte de financement aux familles que lorsque l'activité proposée répond à la problématique éducative identifiée et s'inscrit réellement dans un parcours. Ce n'était pas le cas il y a quelques années, où il était possible de proposer une activité de type sportive ou culturelle comme unique action d'un parcours individualisé. **Néanmoins, la période de crise sanitaire en cours réinterroge cette orientation, à savoir : ne faut-il pas revenir sur des fondamentaux tels que l'accès au sport et aux loisirs comme priorité ?**

Le PRE (dans le périmètre du projet)

- Nombre d'enfants suivis dans le cadre du PRE en 2019
 - En maternelle : 115 enfants au total, dont **72 sur le quartier Lac-Renardières Ozon**
 - En primaire : 169 enfants, dont **106 sur le quartier Lac-Renardières Ozon**
 - Au collège : 54 enfants, dont **29 sur le quartier Lac-Renardières-Ozon**
 - Au lycée : 0 enfant
 - Autre : 0 enfant

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)

5 maisons de quartiers (Maison pour Tous, CS des Minimes, CS d'Ozon, MJC Renardières, ADAPGV) mettent en œuvre des séances de CLAS et Coup de pouce CLAS.

A 80%, le CLAS est mis en place pour les enfants des écoles primaires des quartiers (environ 20% pour les collèges)

Les 38 CLAS de la ville, co-financé par la CAF, la collectivité et l'Etat, bénéficie à plus de 300 enfants chaque année à l'échelle de la ville.

La collectivité soutient financièrement chaque année ce dispositif à plus de 38 000€.

Zoom sur le quartier LAC-Renardières Ozon (données 2019) :

* LES RENARDIERES :

65 enfants / jeunes ont participé au CLAS :

- 51 sur les 4 CLAS primaires dans les 4 écoles du territoire
- 6 enfants sur le dispositif "Coup de Pouce" à l'école J. PREVERT
- 8 jeunes sur le CLAS collège

* LA PLAINE D'OZON :

66 enfants / jeunes ont participé au CLAS + 12 parents et 23 enfants sur l'espace "Après l'école" :

- 66 enfants des groupes scolaires Littré-Lakanal et Lavoisier du CP au CM2
- 12 parents différents et 23 enfants sur l'espace "Après l'école" (espace partagé parents / enfants)

Le CLAS (dans le périmètre du projet et nombre d'enfants suivis par niveau)

- Nombre d'enfants suivis dans le cadre du CLAS
 - Ecoliers : 119
 - Collégiens : 12
 - Lycéens : 0

Le PEdT (synthèse)

1) Le Projet Educatif De Territoire, contexte général

Actuellement, les rythmes de l'enfant sur Châtellerault se traduisent par le maintien à 4,5 jours d'école hebdomadaire, des journées avec pauses méridiennes de 2h, des après-midi finissant à 16h15 afin de permettre la mise en œuvre d'activités périscolaires de découverte éducative (ADE) après l'école, en complémentarité des autres dispositifs périscolaires (CLAS, coup de pouce, clubs etc.)

Le financement de l'État (50€ par an par élève) est inscrit dans la loi de finances de 2020. La hauteur de ces financements est d'environ 120 000 euros par an pour la ville.

2) Le Projet Educatif De Territoire, les objectifs

- Assurer une offre éducative de qualité sur tout le territoire (horaires adaptés au rythme de l'enfant, enrichissement des animations-ateliers, renforcement des postures professionnelles par la formation)
- Valoriser les ressources des quartiers

Offrir des conditions de réussite pour tous les enfants (fragilisés, en situation de handicap)

Rechercher cohérence et continuité dans l'action éducative

3) Eléments de bilan des Ateliers de Découverte Éducatifs (ADE)

Chiffres clés :

Taux d'occupation en REP et QPV : 42,63 %

Taux d'occupation en REP + : 45,62 %

Taux d'occupation dans les autres écoles : 77,47 %

52 % des enfants de 6 à 8 ans

54 % de filles

Taux de satisfaction des élèves : note de 3,22 /4

Répartition des ateliers par acteur :

43 % sont réalisés par les animateurs du périscolaire

44 % sont réalisés par des intervenants sportifs (service des sports ou associations)

7 % sont réalisés par les intervenants du conservatoire (CRD)

5 % sont réalisés par les intervenants des Petits débrouillards

Parmi les enfants fréquentant les ADE :

27 % ne pratiquent pas d'activités extra scolaires, dont **51 % des élèves en REP-REP+QPV**

47,6 % pratiquent du sport en dehors de l'école, dont **31 % des élèves en REP-REP+QPV**

14,7 % pratiquent une activité culturelle extra scolaire

4) Niveau d'atteinte des objectifs et éléments d'optimisation :

Résultats

- Une offre éducative renforcée et une meilleure continuité éducative entre les différents temps de l'enfant
- Un enrichissement de l'offre sur les temps méridiens
- Une professionnalisation accrue des animateurs
- Globalement davantage de liens entre les acteurs de l'enfance.
- Organisation de la semaine : Le rythme du mercredi reste difficile pour les plus petits (changement de lieu s'ils fréquentent un centre de loisir l'après-midi, rythme soutenu...).
- Limites de l'organisation actuelle selon les observations des conseil d'école (janvier 2019) : une fatigabilité accrue des élèves, un taux d'absentéisme élevé le mercredi matin sur certaines écoles notamment en maternelle, un énervement et une excitation des enfants le jeudi après-midi, une fatigue le vendredi après-midi, une fuite de certains élèves dans le privé du fait des rythmes (privé passé à 4 jour/semaine), un manque d'harmonisation des rythmes au niveau de l'agglomération du Grand châtelierault et au niveau national (plus fréquemment à 4 jours/semaine)

Eléments d'optimisation :

- Des outils à construire pour mettre en place des parcours individuels, exemple des enfants à profils spécifiques

- Davantage de liens entre les acteurs de l'enfance, mais des temps de rencontre avec les enseignants trop limités.
- Une professionnalisation accrue des animateurs, mais des équipes parfois en difficulté face à des comportements d'enfants à problématiques complexes de comportements, sociales, de santé, situations familiales complexes...

Le PEDT s'inscrit actuellement dans une démarche de consultation élargie par groupes de pairs, ce qui permettra une véritable évaluation de l'organisation actuelle en vue d'une proposition d'évolution pour 2022.

Convention Territoriale Globale

La Convention Territoriale Globale (2020-2025) de Grand Châtelleraut, réalisée sur la base du diagnostic 0-18 ans (2018) doit nécessairement alimenter en partie la réflexion à l'échelle de la Cité Éducative. La CTG définit les enjeux suivants comme prioritaires, faisant notamment échos avec les principes de cohérence et de continuité éducative :

- Garantir la continuité de services en direction des 0-25 ans
- Donner une cohérence éducative au territoire communautaire
- Harmoniser les services aussi bien qualitativement que quantitativement
- Favoriser la mutualisation pour une meilleure efficacité de l'offre de service
- Optimiser l'accès aux services pour les familles et les enfants
- Mettre en cohérence la politique enfance jeunesse avec les autres politiques communautaires et celles des partenaires.

Afin de répondre à ces enjeux, les contours du programme d'actions de la CTG sont les suivants :

- 0-3 ans : achever la couverture territoriale des lieux d'accueil enfants parents (**en cours sur la cité éducative, notamment sur ozon et les Renardières**); renforcer l'accueil collectif, optimiser le fonctionnement des RAM...
- 3-11 ans : renforcer et optimiser l'offre d'accueil de loisir, inscrire la ludothèque dans la politique enfance-jeunesse (**création d'un tiers lieu en cours, incluant la ludothèque, sur le quartier du Lac**); en faire un outil d'accompagnement à la parentalité.
- 12-17 ans : optimiser l'offre d'animation à destination des jeunes et promouvoir le "4" en tant que lieu ressources de la politique jeunesse communautaire. Le "4", structure située sur le territoire de la Cité Éducative, a vocation à jouer un rôle important, tant concernant la gestion de la politique d'information jeunesse, de l'animation au service des jeunes, voire la mise en cohérence des acteurs d'insertion sociale et professionnelle.

Projet Educatif Local (synthèse)

La période actuelle de consultation de la communauté éducative (dans le cadre du PEDT) va nécessairement réinterroger, pour tout ou partie, les orientations initiales du PEL (2012-2016). Par ailleurs, une nouvelle dynamique des élus de la municipalité va permettre d'élargir la réflexion autour des questions éducatives sur le territoire de l'agglomération, pour définir à terme un nouveau Projet Éducatif Global, s'inspirant nécessairement de la CTG (éléments synthétiques sus-cités) Néanmoins, le document cadre du PEL tel que défini initialement présente un certain nombre d'orientations toujours d'actualité qu'il faut pouvoir mettre en perspective avec la nouvelle cité éducative.

Le Projet Educatif Local sur Châtellerauld traduit concerne les 0-18 ans, et s'articule autour de 3 grandes thématiques, qui se déclinent en objectifs :

1-Fondements de la construction éducative

1-1 Contribuer à l'accompagnement de l'enfant et du jeune sur les temps pré-scolaires, scolaires, péri et extra-scolaires.

1-2 Contribuer à l'accompagnement de la fonction parentale en reconnaissant les parents dans leur rôle de 1er éducateur de l'enfant et du jeune

2-Socialisation de l'enfant et du jeune

2-1 Favoriser le « Vivre Ensemble »

2-2 Aider l'enfant à la prise en compte de son environnement

2-3 Intégrer les enfants et les jeunes présentant des différences aux niveaux pré-scolaire, scolaire, péri et extra scolaire

3-Bien être de l'enfant et du jeune

3-1 Construire l'offre éducative à partir des besoins de l'enfant et du jeune identifiés par l'adulte et exprimés par lui

3-2 Contribuer à faire prendre conscience du capital santé de l'enfant et du jeune

3-3 Faciliter l'accès à l'information dans le domaine de la santé et l'accès aux soins aux enfants et aux familles

3-4 Développer la promotion et l'éducation à la santé

3-5 Prendre en compte les enfants en situation de handicap

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

Cordées de la réussite, parrainage (nombre de jeunes suivis dans le périmètre du projet)

- **Partenariat entre l'IUT de Châtellerauld et le Collège George Sand (REP+) : 45 élèves ;**

Le collège George Sand est bénéficiaire de ce dispositif depuis 7 années. Mme BRUNEL en est la référente. Le travail est mené avec l'IUT de Poitiers et plus précisément avec des étudiants en 2ème année de DUT de chimie.

Jusqu'à l'année scolaire 2019-2020, un groupe d'élèves de 3ème (entre 9 et 14 élèves) originaire de plusieurs classes travaillait avec les étudiants sur un sujet en sciences qu'ils avaient choisi ensemble.

Depuis 4 ans, des élèves allophones de 3ème sont intégrés au dispositif.

Les séances avaient lieu sur l'année, de décembre à mars. Elles s'articulaient autour de manipulations au collège, à l'IUT de mesures physiques à Châtellerauld ou de chimie à Poitiers.

Des visites d'entreprises en lien avec le projet ont été organisées ainsi que des visites d'écoles de l'enseignement supérieur. Cela se clôturait par un séjour de deux ou trois jours en lien avec le thème.

L'objectif était donc de réaliser une production ou bien de mener une réflexion scientifique par le biais des expériences et participer à deux concours de sciences (C Génial Collège et Faites la science).

Pour l'année 2020-2021 et en raison de la crise sanitaire, les étudiants de deuxième année sont venus animer 4 séances de Travaux Pratiques de chimie en lien avec le programme dans une classe de 4ème et de 5ème.

- **Partenariat entre l'IUT de Châtellerauld et le Lycée Branly : 39 élèves**

Les modalités de partenariat seront à préciser.

Dispositifs de lutte contre le décrochage et de raccrochage (persévérance scolaire, internat, EPIDE, Ecole de production...)

- **Ecole de la deuxième chance** : En moyenne, l'école accueille 110 jeunes par an, avec un objectif de 40% de public issus des quartiers prioritaires (en 2020, 39%).

Le public est majoritairement masculin (près de 63%) et la moyenne d'âge est de 21,5 ans.

- **Pôle d'accompagnement à la Persévérance scolaire** : Châtelleraut accueille un pôle au sein du Lycée Professionnel du Verger dans la direction est assurée par le même Proviseur que le Lycée Général, Technologique et Professionnel de Branly, situé au sein de la Cité Éducative.

Lors des trois dernières années, le PAPS de Châtelleraut a accueilli :

- 2017-2018 : 19 élèves sur l'année
- 2018-2019 : 17 élèves sur l'année
- 2019-2020 : 17 élèves sur l'année.

En cette année scolaire 2020-2021, le PAPS a pour l'instant accueilli 9 élèves.

Mobilisation de la plateforme Mon stage de 3e

La plateforme nationale "Mon stage de 3ème" n'est que peu utilisée jusqu'ici sur le territoire. Les initiatives locales à destination des établissements de l'éducation prioritaire sont répertoriées et transmises par la délégation pour la politique de la ville de la Préfecture (sollicitation de l'ensemble des services publics de la Vienne pour des stages des jeunes des collèges REP et REP+) mais aussi mobilisation de club des entreprises inclusives de la Vienne par l'UD-Directe. Le travail continu des équipes pédagogiques aide à compenser l'absence ou le manque de réseau des familles.

Le service des ressources humaines de la Ville mobilise un moyen humain, afin de faciliter l'accessibilité des collégiens du territoire aux structures municipales et communautaires (en 2020, 44 collégiens accueillis). L'agent concerné est également à l'interface des collèges du territoire.

Le Comité Local Ecole -Entreprise (CLEE) de Grand Châtelleraut, qui a vu le jour en mai 2019, mène également différentes actions visant à renforcer le lien entre les entreprises du territoire et les établissements scolaires : stages de 3ème, visites d'entreprises par les enseignants, forum des métiers....

Il serait intéressant de développer les partenariats déjà enclenchés : mobilisation de nouvelles entreprises

Actions de soutien à la parentalité (lien école-famille, maisons des parents...)

Sur le territoire d'Ozon

Le Centre social d'Ozon porte plusieurs actions :

Action de coéducation "Après l'école" s'inscrivant dans le cadre de 1001 territoires. Objectif : reconnaître et valoriser la place des parents dans leur rôle éducatif et faciliter le lien avec l'école (Rep + : Matisse, Littré-Lakanal, Lavoisier) pour la réussite de l'enfant.

LAEP " La bulle" à Ozon, porté par le centre social

Objectif : conforter et renforcer le lien parent- enfant. Contribuer au développement de l'enfant, à son autonomie, à son éveil, à sa socialisation. Favoriser le rôle et les compétences parentales par la mise en place d'échanges d'expérience en groupe de pair "parents".

Aide au départ en vacances en autonomie et séjours accompagnés

Objectifs : favoriser l'autonomie et responsabiliser les familles en les impliquant dans la préparation et l'organisation de leurs vacances.

Ateliers parents/enfants

Objectif : travailler sur le lien parent- enfant, permettre aux parents et enfants de partager un moment de loisir autour d'une activité commune à partir de supports ludiques créatifs ou culturels.

Cafés familles

Objectifs : proposer un espace d'échange et de parole qui permet aux parents l'expression de leurs difficultés, de leurs capacités et potentialités sur des thèmes liés à l'éducation et à l'école. La promotion et la valorisation des personnes est recherchée à travers l'échange et la co-construction de réponses pouvant faire sens auprès des parents.

Autre dispositif de soutien à la condition parentale sur le territoire d'Ozon :

L'Unité d'Accueil Parent Enfant (UAPE), porté par l'IDEF, Institut Départemental de l'enfance et de la Famille.

Public cible : Enfant de moins de 3 ans, dans le cadre de la protection de l'enfance.

Sur le territoire Lac- Renardières - Coubertin

Le centre social MJC Les Renardières (territoire Lac-Renardières-Coubertin) porte également plusieurs actions de soutien à la parentalité :

-Sorties familles et accompagnement au départ en vacances.

Objectif : créer des temps propices (sorties et vacances) à la relation intrafamiliale. Favoriser le droit aux vacances et aux loisirs, en accompagnant les parents dans la réalisation de leur projet (recherche, budget, transport...).

-Les Renardières j'en suis fier

Projet de coéducation précédemment cité

Objectif : développer la participation des parents dans les actions éducatives favorisant la réussite scolaire des enfants, en particulier sur le secteur des Renardières (école Lagrange). Ce projet se décline en 4 temps forts établis sur l'année scolaire, réalisés par des équipes projets s'inscrivant dans une dynamique de coéducation où parents et professionnels se positionnent d'égal à égal et de manière complémentaire. Le nombre de parents varie selon les temps forts, mais il peut concerner jusqu'à 35 parents.

-Ateliers parents- enfant à Coubertin.

Objectif : favoriser les échanges par groupes de pairs (entre parents), afin de valoriser les compétences de chacun. Développer le lien parent-enfant par la mise en place de temps de partages (ateliers manuels, jeux, ateliers d'expression, cuisine, sorties)

Enfin, les actions "Ateliers parents-enfants et ateliers bout de choux", menées par la MJC les Renardières sont en cours de labellisation LAEP.

PRE et PARENTALITÉ : actions communes aux deux territoires.

Permanences parents enfants, comment faire ensemble ?

Ces permanences sont assurées par une psychologue.

Objectifs : Permettre écoute et conseil sur des questions de parentalité dans un objectif de guidance parentale sur des questions liées à l'enfance et à l'adolescence ; réduire les écarts de prise en charge en matière de psychologie non thérapeutique.

Ateliers petits poucets.

Ateliers prenant place au sein des écoles des deux quartiers (REP ET REP+).

Objectif : renforcer le lien parent- enfant- école ; répondre à un besoin d'accompagnement individualisé en direction d'enfants de 2 à 5 ans.

Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Élèves (OEPRE)

Deux dispositifs ont été déployés sur Châtellerauld pour la deuxième année consécutive.

- Dispositif de l'école élémentaire Littré-Lakanal : 9 personnes sont inscrites.
- Dispositif du collège George Sand : 4 personnes sont inscrites.

Malgré les besoins relayés par tous les acteurs de terrain, la mise en œuvre est compliquée cette année en raison du contexte sanitaire qui freine les personnes volontaires.

Malgré la communication effectuée, le recrutement reste fragile.

Autres dispositifs (médiation scolaire, ...)

En complément des actions socio-éducatives menées par les deux grosses structures associatives, le CS Ozon et MJC Renardières (centres de loisirs, espaces jeunes, secteurs famille et social...), des actions de médiation en milieu scolaire sont entreprises depuis plusieurs années

Actions de formation

Médiation par les pairs (2019 à 2021) :

4 élèves formés à l'école élémentaire Edouard Herriot

Toute l'équipe de l'école a suivi un module sur la gestion des conflits et 4 enseignants ont également suivi la formation sur la médiation par les pairs.

Nombre de collégiens formés à la gestion de conflits : 25.

Poste de Médiation à l'école

Présence depuis 2019 d'un poste d'adulte relais sur une mission "Médiation à l'École". Ce projet consiste en l'expérimentation d'un dispositif global de médiation sociale en milieu scolaire à l'échelle de l'école élémentaire Edouard Herriot de Châtellerauld et du collège Jean Macé ; dans et aux abords de ces établissements.

Ce poste est rattaché à l'association Médiation Grand Châtellerauld.

Le médiateur en milieu scolaire est un tiers facilitateur entre écoles - familles et quartier. Il est présent à temps plein dans les écoles et les collèges pour prévenir les conflits entre les élèves, entre les familles, entre famille - école et enfants... lutter contre les incivilités, les violences physiques ou verbales, renforcer le lien avec les familles et promouvoir les comportements citoyens.

Il travaille en synergie avec et pour l'ensemble des parties prenantes : les élèves, les enseignants, le personnel administratif et vie scolaire, associations (maisons de quartiers, ADAPGV)...

La première année a été rythmée par des temps de concertation pour permettre de d'affiner les objectifs et répondre aux enjeux identifiés dans les établissements. Les ajustements permettent aujourd'hui d'avoir un dispositif efficient. Les premières évaluations sont en cours.

Face à cette réussite sur une école du REP et un collège de REP, un **poste supplémentaire de Médiateur scolaire -adultes relais- serait important sur le quartier d'Ozon**, en particulier auprès des écoles Matisse (maternelle) et Lakanal (élémentaire). Il s'agit là de deux écoles dont la fusion a été actée pour la rentrée de septembre 2021. Ce futur groupe scolaire, relevant du Rep+, constituera le plus grand groupe scolaire du territoire. La volonté de fusion est notamment justifiée pour faciliter un projet de continuité éducative entre deux ensembles scolaires.

Stratégie de mixité urbaine, sociale, scolaire, et lien avec le NPNRU

Carte scolaire, équipements éducatifs, actions...

La mixité scolaire est un objectif clé que la ville souhaite atteindre dans le quartier prioritaire Lac Renardières-Ozon, notamment grâce à un projet de **Pôle Éducatif Urbain** dont la fusion d'écoles du quartier concerné (Litré -Lakanal - Matisse) a récemment été actée.

Les divers travaux réalisés dans le cadre de la **rénovation urbaine**, le premier programme mené dans le quartier d'Ozon pendant 10 ans et le second programme prévu jusqu'en 2025 au Lac-Renardières œuvrent en faveur d'une meilleure attractivité et une plus grande mixité dans le quartier.

L'opération d'intérêt régional de renouvellement urbain Lac-Renardières programme plusieurs opérations de réhabilitation et la création de nouveaux équipements concernant des **équipements éducatifs ou socio-éducatifs** : école Prévert, aire intergénérationnelle, ALSH sud, école Léo Lagrange, tiers lieu culturel, secteur jeunes.

Enfin, le travail initié en 2020 sur la **Convention Intercommunale d'Attribution (CIA)** entre les bailleurs, la ville et l'Etat doit également contribuer dans les années à venir à une plus grande mixité sociale dans les quartiers prioritaires.

Si existant, description des outils actuels d'observation de réussite éducative et/ou de suivi des dispositifs d'accompagnement (ex : observatoire, ...).

La coordination du Programme de Réussite Éducative réalise un suivi régulier des parcours personnalisés de réussite éducative relevant du PRE.

Ci-dessous, un extrait du tableau de bord de suivi des parcours personnalisés de réussite éducative : école d'appartenance, quartier politique de la ville, date et durée du parcours, prescripteur, référent, nature de la problématique.

Cet outil est complémentaire des éléments de bilans d'étape et bilans sommatifs, en vue de la réalisation de l'évaluation annuelle. Il permet, sur le territoire donné, de renseigner un ensemble d'indicateurs nécessaires à l'optimisation des actions déployées.

DONNEES PARCOURS PERSONNALISES ANONYMEES 2020

N° Dossier	Ecole	Quartier	SEXE		Date de Naissance	Date d'entrée		Partenaire repérant	Prise en charge PRE		autres partenaires	Parcours personnalisé		Référént PRE	Problématique santé	Problématique éducative	Problématique relation intra-familiale	Problématique culturelle	Protection de l'enfance	Précarité sociale	RENOUVELLEMENT		Fin d'accompagnement		
			F	G		1ere fois évoqué	1er contact		Oui	NON		Parents Poutets	Coups de Pouce								Date	Repérant	Date de Clôture	Motif de fin de suivi	Durée total de parcours
			20-01HAS002	Matisse		OZON	X			26/04/2014		14/01/2020	14/01/2020								EN	X		AS G. SAND	2
20-01HAS002	Matisse	OZON	X		30/05/2017	14/01/2020	14/01/2020	EN	X		AS G. SAND	2	1	Djamila	X	X		X							
20-01SS001	Matisse	OZON	X		04/11/2015	14/01/2020	14/01/2020	EN		X			1	Cécile	X							30/09/2020	Déménagement	8,5 mois	
20-02GIL003	Carême	COUBERTIN	X		12/01/2014	04/02/2020	11/02/2020	EN	X			2	1	Pauline	X	X									
20-02GRO005	Souché	CHATEAUNEUF	X		05/09/2017	20/02/2020	28/02/2020	EN	X			X		Pauline	X	X							01/07/2020	Déménagement	4 mois 1/2

Quels dispositifs d'évaluation globale ou spécifique actuellement en place à l'échelle des communes ou des établissements ?

La direction de l'éducation effectue plusieurs suivis en continue : effectifs des écoles maternelles et élémentaires, ainsi que le suivi de quelques indicateurs.

Contrairement à la dynamique globale de la ville, les effectifs des écoles du QPV Lac-Renardières-Ozon sont plutôt en hausse et en particulier les écoles de Littré-Lakanal-Matisse et de Lavoisier, toutes les deux situés au cœur du quartier d'Ozon.

Les évaluations nationales réalisées chaque année dans différents niveaux, CP et CE1 pour le primaire, 6ème pour le collège, test de positionnement pour les secondes du lycée, attestent que l'écart de 10 points reste toujours très marqué en comparaison des résultats nationaux.

D'autres évaluations sont également mises en œuvre au collège notamment avec PIX dans le domaine du numérique et Evalangue dans le domaine des langues étrangères.

Enfin, tous ces établissements (écoles et collèges) sont soumis à un projet de réseau d'éducation prioritaire REP+ qui s'articulent avec le projet ECLORE et les projets d'écoles.

Dans ces documents figurent des indicateurs de suivis qui sont questionnés tous les ans pour mesurer l'efficacité des enseignements mis en œuvre.

FICHE – 3 GRANDS AXES STRATÉGIQUES DU PROJET DE CITÉ ÉDUCATIVE

Il s'agit là de préciser les grandes lignes d'une réflexion stratégique collective, en référence aux actions éducatives déjà engagées, pour identifier les étapes que pourrait permettre de franchir la cité éducative, en matière d'intensité, de ciblage, de coordination ou d'évaluation...

Qu'attendez-vous en priorité de la démarche des Cités éducatives au regard des enjeux de votre territoire ?

Les actions et les acteurs sont nombreux et engagés sur le territoire Châtelleraudais, mais la démarche de la Cité Éducative devra permettre :

- Une mise en cohérence des démarches territoriales récemment engagées : Convention Territoriale Globale signée (CTG), Opérations de Renouvellement Urbain axées sur les équipements scolaires et éducatifs, projet de fusion d'écoles relevant de l'éducation prioritaire, concertation élargie concernant le projet éducatif de territoire (PEDT)...
- Une articulation des différentes stratégies et politiques territoriales : Projet éducatif de territoire, Programme de Réussite Éducative, Contrat de ville, Projet de Renouvellement Urbain, Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, stratégie territoriale d'inclusion numérique, Contrat Local de Santé, Stratégie économique...

Quelles sont les enjeux sur lesquels vous pensez qu'un effort doit être fait dans ce cadre ?

Dans les enjeux identifiés en 2019 dans l'avenant au contrat de ville, sur le volet éducatif, il apparaissait :

“Articuler les actions des partenaires éducatifs, et rééquilibrer les chances et les conditions de réussite des enfants et des jeunes, notamment :

- renouveler le **PRE** sur la durée du contrat de ville
- Poursuivre une **approche globale** entre les temps scolaires, péri et extra-scolaires
- lutter contre la **déscolarisation** et le décrochage (notamment auprès des enfants du voyage)
- accompagner la **scolarisation obligatoire à 3 ans** par des actions partenariales (ex : passerelle)
- réduire les inégalités d'accès aux **pratiques sportives**, notamment en faveur du public féminin, et plus particulièrement, aux **pratiques culturelles**
- préciser puis renforcer et coordonner des actions de **soutien à la parentalité**
- soutenir la **mixité sociale en 1er et 2nd degré**
- encourager les initiatives portées par les **jeunes**
- conforter les **dispositifs moins de 3 ans**
- dynamiser les actions en faveur de **l'ambition scolaire**

Près d'un an et demi plus tard, la crise sanitaire a creusé les inégalités territoriales et la plupart des enjeux éducatifs précédemment identifiés se sont renforcés. Il faudra donc oeuvrer pour chaque tranche d'âges, entre 0 à 25 ans, avec des objectifs spécifiques.

Préciser l'enjeu d'une meilleure coordination des acteurs et les premières perspectives souhaitables.

Différents partenaires du territoire châtelleraudais, publics ou privés, chacun dans son domaine de compétence, mettent en œuvre des actions éducatives, pour les parents, les enfants, les jeunes...

Comme dans beaucoup de territoires, il existe de nombreuses démarches et dispositifs éducatifs, pilotées par l'Education Nationale, la ville, l'Etat, la CAF, les associations....

Malgré un investissement important de chaque acteur, il persiste des inégalités et nous constatons un manque d'articulation entre certains dispositifs. Certaines actions pourraient être optimisées ou mieux ciblées, grâce à une meilleure coordination.

Le programme Cité Éducative permettra à la fois d'expérimenter de nouvelles actions pour les enfants et les jeunes des quartiers sud, mais aussi de travailler la continuité et le parcours pour chaque enfants et jeunes du territoire. Cette expérimentation sera plus globalement une opportunité pour revisiter le Projet Educatif Local.

Préciser autant que possible les principaux objectifs visés pour répondre aux enjeux locaux, en fonction des 3 grands axes retenus dans le programme (cf : vade-mecum)

o Objectif 1 : conforter le rôle de l'école

Renforcer la mixité scolaire

Constat d'un manque de mixité sociale et/ou communautaire sur les écoles en REP/REP+ du quartier Lac-Renardières Ozon, en particulier Lagrange, Lavoisier, Littré-Lakanal-Matisse.

Une requalification des équipements au sein du quartier dans le cadre de la rénovation urbaine est en cours et une réflexion est à mener sur une révision de la sectorisation.

Le travail mené permettrait de renforcer la mixité au sein du collège REP + George Sand (71 % des élèves sont issus du QPV). Le développement de classes spécifiques (sections sportives, sections européennes, CHAD, CHAM...) sont à favoriser pour inciter les élèves hors secteur à être scolarisés dans le collège REP+ et ainsi développer la mixité au sein de l'établissement. Attention néanmoins à éviter l'écueil des classes élites qui auraient l'effet inverse à celui escompté.

Améliorer la continuité éducative : création d'un Pôle éducatif Urbain

Deux fusions ont été validées sur le QPV Lac-Renardières-Ozon :

- Les écoles maternelle et élémentaires Jacques Prévert constituant un groupe scolaire dans le quartier du Lac (REP+) ;
- Les écoles Littré-Lakanal et Matisse constituant également un seul groupe scolaire.

Le groupe scolaire Littré-Lakanal-Matisse constitue une offre scolaire éducative globale au cœur de la cité. La direction unique permet d'optimiser la continuité éducative par un suivi des familles de la TPS au CM2. Cette direction a vocation à être appuyée d'un poste de type médiation en milieu scolaire.

Objectifs :

-d'assurer une continuité éducative auprès des familles ;

- de contribuer à apaiser le climat scolaire;
- d'optimiser le travail partenarial.

En parallèle, il conviendrait de **relancer des actions de scolarisation précoce des enfants** : permettre la continuité enfance – école – collège, par une action de type « Passerelle » (précisé dans l'axe 2 "promouvoir la continuité éducative").

Le fléchage de deux postes spécifiques dans le second degré sur la Cité éducative a été acté par le DASEN. A la rentrée 2021, deux postes seront déchargés de 0,25 ETP de temps de classe pour travailler à des projets favorisant la continuité pédagogique. Il est entendu que ces deux professeurs, un d'éducation physique et sportive et un autre de français, devront rayonner en dehors des murs du collège George Sand pour travailler avec les écoles de secteurs mais aussi avec les lycées, et notamment du Lycée Branly situé à quelques centaines de mètres du collège. Cette continuité devra aussi se construire avec tous les acteurs du territoire qui œuvrent dans le champ éducatif (création de projets d'envergure avec des associations notamment).

Au total, c'est donc 0,5 ETP (0,25 + 0,25) qui sera dédié pour développer cette continuité.

-Lutter contre la déscolarisation des enfants :

Contrairement à une problématique nationale, les écoles du QPV n'ont globalement pas eu à constater de vraies ruptures de scolarité. Après des absences liées à des cas COVID ou cas contacts, les élèves sont plutôt bien revenus dans les écoles.

Cela démontre que les dispositifs de "raccrochage" en place sont à renforcer et que les outils de prévention-médiation, l'accompagnement renforcé des familles, méritent d'être confortés, notamment au travers d'une cellule de veille inter-partenariale...

A noter cependant une augmentation de l'instruction dans les familles pour cette année 2020-2021.

En revanche, la scolarisation des enfants du voyage est redevenue un enjeu majeur. Après une dizaine d'années à mener un travail de fond avec les partenaires au premier rang desquels l'ADAPGV, tout le travail accompli a été anéanti par la crise sanitaire. La situation est aujourd'hui très préoccupante et des réflexions sont en cours pour essayer de renverser cette tendance désormais installée depuis un an.

-Apaiser le climat scolaire

Une attention particulière est à porter sur le climat scolaire. Des conflits sont observés aux abords des établissements et ont nécessité l'intervention des forces de l'ordre. Si un poste de Médiation à l'école est déjà en place auprès des établissements Herriot et Jean Macé (Secteur de Châteauneuf), un second poste de Médiation à l'école serait souhaitable au sein du Pôle éducatif (Litré-Lakanal-Matisse).

Le développement de projets fédérateurs semblent aujourd'hui judicieux pour permettre une recherche d'un apaisement notamment à travers des rencontres sportives. L'USEP, de par ses valeurs, la laïcité, la solidarité et la citoyenneté pourrait être un véritable partenaire dans cet objectif.

-Améliorer la communication et l'accompagnement des familles au sein de l'école

La barrière de langue est souvent le premier écueil à surmonter. L'intervention de traducteurs doit pouvoir aider l'école à mieux gérer ces situations.

De même, dans cette logique d'accueil et d'accompagnement des familles, la mise en place d'un secrétariat serait utile pour les aider à renseigner tous les documents de rentrée (fiche urgence, renseignement, autorisations...).

-Conforter et développer les dispositifs OEPRE

Le dispositif Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Élèves doit pouvoir se développer. Si les acteurs de terrain le jugent essentiel, il est aujourd'hui difficile de le faire vivre. Aujourd'hui, deux dispositifs sont mis en œuvre sur le territoire (Collège George Sand - REP+ et Ecole Littré-Lakanal - REP+) mais le nombre de participants est trop faible par rapport aux besoins observés. Le lien avec les sections UPE2A (Lakanal et collège) doit pouvoir être optimisé pour inciter les familles à s'inscrire dans ce dispositif qui permet l'acquisition des attentes de l'école.

- Spécialiser la formation des enseignants

Afin de répondre aux spécificités des établissements présents dans la Cité Éducative, la sensibilisation du personnel enseignant par des spécialistes (psychomoteur, ergothérapeute, orthophoniste, ethno-psychiatre). Le temps dédié existe dans le cadre de la formation REP+ mais le financement de ces intervenants constitue aujourd'hui un blocage à lever. Les modalités seraient à définir.

L'accueil de migrants est aujourd'hui une réalité et une meilleure compréhension des codes des populations étrangères apparaît très utile pour la scolarisation des enfants. L'intervention d'un ethno-psychiatre pourrait permettre d'apporter des connaissances aux personnels.

o Objectif 2 : promouvoir la continuité éducative

- Agir sur la santé des enfants et des familles :

Le sujet, préexistant sur le territoire, s'est renforcé depuis le début de la crise sanitaire. En effet, plusieurs acteurs de terrain et services de la ville ont fait état de problématiques mêlant santé et éducation dans les quartiers sud : fortes angoisses- fragilité psychique de parents et d'enfants, repli sur la cellule familiale (rapports fusionnels -manque d'autonomie de l'enfant), des problèmes d'hygiène de vie (manque de sommeil, malnutrition, addictions aux écrans,), tension voire violences intra-familiales

La ville (services santé publique, PRE, politique de la ville) a initié fin janvier un échange avec différents partenaires sur le sujet. Au-delà des constats partagés, l'objectif est de mobiliser et d'accompagner les acteurs de terrain à renforcer des actions sur le sujet, mais aussi dégager des ressources pour agir en complémentarité.

- Faciliter l'intégration scolaire en maternelle par la mise en place d'une passerelle :

La consultation actuelle du personnel enseignant et ATSEM dans le cadre du PEDT (consultation par groupes de pairs) montre clairement des difficultés d'intégration en milieu scolaire pour des enfants très jeunes (2-3 ans), et particulièrement pour les enfants n'ayant jamais fréquenté de structures collectives. Cette difficulté est accrue sur les écoles de l'éducation prioritaire.

La remise en place de **commissions passerelle** permettrait de favoriser la continuité famille-structure petite enfance-école par la mise en place d'une approche pluri-partenaire, afin de contribuer à la mise en place d'un cadre éducatif cohérent sur le quartier.

Le travail de « repérage » des enfants en situation difficile face à la scolarisation pourra se faire en

concertation avec la Protection Maternelle Infantile (PMI), les enseignants et directeurs d'écoles maternelles du quartier, le coordinateur PRE, le service Petite Enfance du CCAS, les services des Maisons de la Solidarité (MDS).

Ce « réseau » se réunira régulièrement pour évaluer les capacités et évolutions des enfants.

La création d'une passerelle remplit les objectifs éducatifs suivants :

- faciliter de la séparation parents/enfants par des temps d'adaptation/séparation, en lien étroit avec les parents, étudiés au cas par cas afin de rester au plus près de chaque besoin « familial »
- apprentissage et respect des règles de vie en collectivité
- favoriser l'installation de la communication verbale
- développer l'autonomie dans la vie quotidienne de l'enfant (apprentissage de la propreté, travail autour de l'habillage, des repas...) en vue d'une intégration scolaire facilitée.
- permettre à de très jeunes enfants de découvrir et manipuler des objets ludiques et éducatifs et éveiller leur curiosité

- Accompagner l'inclusion numérique dans l'éducation :

La crise sanitaire a, là encore, creusé les écarts dans la fracture numérique. Le premier confinement, marqué brutalement par la fermeture des écoles, a confronté les parents à une situation sans précédent : faire l'école à leurs enfants, à partir de contenus communiqués par les enseignants. Pour une partie des parents, l'accès aux outils numériques (pas ou peu d'équipement dans le foyer, pas de connexion au delà de celle du téléphone, des forfaits limités...) et l'usage même d'internet (utilisation des plateformes type Pronote, facilités à faire des recherches...) a pu être un frein important ; sans considérer les difficultés à accompagner les enfants sur les contenus scolaires.

Plus globalement, l'usage de l'outil numérique dans la continuité éducative peut être précieux. Nous pourrions bénéficier de l'appui de plusieurs acteurs ressources de proximité (Magik Educ, l'atelier Canopé 86, l'ACLEF, ...) pour expérimenter ou déployer des actions dans le cadre de la Cité éducative : le numérique comme support d'apprentissage, les "bons usages" du numérique, etc.

- Promouvoir l'éducation culturelle et sportive :

Le territoire Châtelleraudais et les quartiers sud disposent de multiples équipements culturels (ludothèque, bibliothèques, médiathèque) et sportifs (city-stades, aire intergénérationnelle, street workout, terrains et salles de sports...). Il existe également diverses associations qui mettent en œuvre des activités sportives sur le territoire (clubs, maisons de quartiers, associations de prévention ou médiation...)

Il conviendrait de mettre davantage en adéquation les besoins d'accès à la culture et aux sports, avec les moyens et ressources du territoire.

Exemple d'actions : mise en place de Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC), expérimentation de pass sports, actions de rapprochement du monde de la culture et du patrimoine dans le cadre de C'est mon Patrimoine, renforcement du partenariat avec l'USEP, aménagement de cours d'école pour favoriser la pratique du sport...

Une réflexion en cours sur la **création d'une école du sport** pourra faire l'objet, dans le cadre de la cité éducative, d'une mise en œuvre expérimentale. Elle permettra la mise en place de parcours sportifs facilitant l'accès aux structures par la levée des freins à l'accessibilité (dynamique partenariale des clubs en lien direct avec les écoles, acheminement en bus directement depuis l'école, implication des familles).

- Renforcer l'acquisition de valeurs chez les publics jeunes :

Afin d'agir sur l'ouverture d'esprit des enfants et des jeunes, il serait intéressant de développer de nouvelles interventions en milieu scolaires et interventions extrascolaires de promotion de la citoyenneté et de l'engagement, de valeurs de la république et laïcité, d'égalité filles-garçons...

Pistes d'actions : réalisation d'interviews vidéo par des ados sur la laïcité, proposer des actions favorisant l'égalité filles garçons au sein des établissements scolaires, investissement de jeunes pour promouvoir le bénévolat dans les associations de quartier...

o **Objectif 3 : ouvrir le champ des possibles**

-Accompagner l'orientation des jeunes :

Développer des actions sur l'orientation pour les jeunes des quartiers : travailler sur l'ouverture des choix d'orientation pour les jeunes dès le début du collège, lutte contre les stéréotypes de genre et la reproduction sociale...

Ouvrir pour une responsabilité sociale d'entreprises et administrations locales pour renforcer des actions permettant d'agir sur l'insertion des jeunes (Charte entreprises et quartier / PaQte) : proposer davantage de stages de qualité sur le territoire (stage de 3ème et au delà), de visites d'entreprises du territoire (présentielles ou virtuelles), des jobs d'été, des actions de parrainage - marrainage ou de mentorat,...

Valoriser les parcours de réussite d'habitants issus des quartiers (exemple : initiative NQT, nos quartiers ont du talent), notamment auprès et avec les jeunes (interventions dans les établissements, interviews vidéos,...) ; déployer au sein des quartiers Lac -Renardières - Ozon des initiatives de découverte des métiers et des formations et travailler la mobilisation des familles et des jeunes en amont de ce type d'actions ; expérimenter des projets de mini entreprises au sein de collèges et lycées (partenariat avec le MEDEF par exemple), Renforcer les actions du Comité Local École Entreprise (CLEE) de Grand Châtellerauld (mobiliser davantage d'entreprises et développer des actions) ; promouvoir les filières industrielles, notamment dans les technologies de pointe (industrie du futur...), comme secteurs d'insertion valorisant (lutte contre les stéréotype, appui du dispositif 1 jeune 1 mentor..).

Renforcer le partenariat avec la Région sur la formation des jeunes du territoire : Les régions sont compétentes dans le champ de l'information sur l'orientation aux côtés de l'Education Nationale. Dans la cadre de la cité éducative nous souhaitons développer de nouvelles pratiques d'orientation, qui favoriseront l'ambition scolaire des jeunes du territoire particulièrement touché par le décrochage scolaire après 16 ans. L'aide aux choix, la connaissance du potentiel du territoire, la mobilité internationale, la connaissance des filières, le développement de l'entrepreneuriat sont autant de pistes de projets communs avec la Région Nouvelle-Aquitaine. La Région Nouvelle-Aquitaine a développé, une méthode de concertation à la fois collaborative et territoriale, pour aborder les questions d'éducation et d'orientation. Ces conférences territoriales peuvent constituer une approche intéressante dans le cadre de la cité éducative.

- Promouvoir les démarches de continuité éducative pour les plus de 16 ans :

Depuis janvier 2021, afin de répondre à l'obligation de formation jusqu'à 18 ans (Loi de juillet 2019 *Pour une école de la confiance* et décret d'août 2020 qui précise son application), l'AFPA de Châtellerauld propose le dispositif **La Promo 16-18**. Il s'agit d'un programme innovant de 13 semaines dédié aux jeunes âgés de 16 à 18 ans NEET, permettant de guider les jeunes vers l'autonomie (ateliers de raccrochage, estime de soi, découverte des métiers, validation de compétences, construction de projets...). Ce programme, en cours d'expérimentation, est encore peu connu sur le territoire. Des liens sont à développer avec les partenaires de l'éducation, de la jeunesse, de l'insertion.

-Renforcer l'accès aux droits et la mobilité des jeunes du quartier

L'accès des jeunes à leurs droits est une condition nécessaire à leur épanouissement personnel et à leur accès à l'autonomie. Permettre aux jeunes d'accéder à leurs droits (éducation, santé, citoyenneté, logement, emploi, protection sociale, accès aux services...), c'est faire en sorte qu'ils les découvrent, se les approprient et les exercent ; c'est aussi leur donner les moyens de devenir des citoyens autonomes et responsables. Un certain nombre de jeunes issus des quartiers ont besoin d'être accompagnés pour accéder à l'information, notamment dématérialisée, sur leurs droits.

La mobilité des jeunes des quartiers est également un axe sur lequel il serait important de travailler : inter-quartiers, à l'échelle de la ville, de l'agglomération et au-delà (jusqu'à l'international).

-Favoriser les initiatives jeunesse et structurer une politique locale de jeunesse

La collectivité retravaille actuellement sa politique locale de jeunesse, afin de coordonner et de développer diverses actions et dispositifs à destination des jeunes de notre territoire.

Le fond de la Cité Éducative pourrait permettre de soutenir davantage d'initiatives jeunesse, individuelles ou collectives : actions culturelles, citoyennes, sportives.. Actuellement, le territoire bénéficie d'une structure communautaire "Le 4", qui accompagne les jeunes à travers différents pôles (musique, vidéo, information jeunesse et mobilité internationale). Le 4 dispose d'un fond très modeste, de 1500€ par an, pour soutenir 2 à 3 projets de jeunes chaque année. Jusqu'ici, peu de jeunes issus des quartiers en bénéficient. La Cité éducative pourrait permettre de soutenir davantage d'actions de jeunes issus du quartier Lac-Renardières -Ozon.

FICHE 4 – MOBILISATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

L'objectif de cette fiche est d'avoir une vision des acteurs présents sur le territoire (dans le quartier et au-delà) et de ceux qui pourraient se mobiliser dans le cadre de la cité éducative. Il s'agit de mettre en évidence les forces territoriales et également d'identifier les manques et les besoins. Le tout en identifiant quelques thématiques phares qui seraient particulièrement investies dans le cadre du déploiement de la cité éducative.



Quelles sont les principales limites éventuelles de ressources, partenariats et dispositifs actuels, que vous souhaiteriez dépasser dans le cadre de la cité éducative ?

Il existe de nombreux acteurs dans le domaine des politiques éducatives mais qui agissent très souvent dans leur champ de compétence. L'enjeu sera de créer une transversalité entre ces actions pour gagner en efficacité.

Faire émerger explicitement la complémentarité des actions entreprises aura nécessairement un impact positif sur la continuité éducative.

o **Objectif 1 : conforter le rôle de l'école**

Tous les acteurs qui contribuent à la construction du parcours de l'enfant ou du jeune :

Education Nationale (DASEN ; IEN ; Proviseur ; Principale ; Directeur de l'IUT de Châtelleraut ; Coordonnateur Education Prioritaire ; Directrices ; Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) ; Centre d'Information et d'Orientation (CIO) ; Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) ; Représentants de parents d'élèves...)

Services de l'Etat (Préfecture ; Sous-Préfecture ; Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité (DDDFE) ; Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) ; Direction Départementale des Territoires (DDT)...) ;

Collectivité territoriale : directions du CCAS, de la ville et de l'agglomération : Education, politique de la ville, rénovation urbaine, numérique,....

CAF

Département : PMI, MDS, prévention spécialisée, éducation, numérique, ...

Région

ARS

Acteurs de la santé : CMPP, CMPEA, SESSAD ... ;

Médiation Grand Châtelleraut (expérience au titre de la Médiation à l'école)

ADSEA

Maisons de quartiers : Centre Social d'Ozon ; MJC des Renardières

Associations en capacité de soutenir ou porter des projets : ACLEF, ODA formation, CIDFF, associations sportives et culturelles...

Les habitants : conseillers citoyens, représentants des parents d'élèves, parents, enfants, jeunes.

o **Objectif 2 : promouvoir la continuité éducative**

Education Nationale (DASEN ; IEN ; Proviseur ; Principale ; Directeur de l'IUT de Châtelleraut ; Coordonnateur Education Prioritaire ; Directrices ; Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) ; Centre d'Information et d'Orientation (CIO) ; USEP ; Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) ; Représentants de parents d'élèves...)

Services et agence de l'Etat (Préfecture ; Sous-Préfecture ; Délégation aux Droits des Femmes et à l'Égalité (DDDFE) ; Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) ; Direction Départementale des Territoires (DDT) ; Agence Régionale de Santé (ARS)...) ;

Collectivité territoriale : directions du CCAS, de la ville et de l'agglomération : Education, politique de la ville, rénovation urbaine, numérique, sports, culture, le 4, patrimoine, maison de quartier-CTG, Prévention Médiation et Sécurité Urbaine,...

CAF

Département : PMI, MDS, prévention spécialisée, éducation, numérique, culture, social...

Région

ARS

Acteurs de la santé : CMPP, CMPEA, SESSAD ... ;

Médiation Grand Châtelleraut (expérience au titre de la Médiation à l'école)

ADSEA

Maisons de quartiers : Centre Social d'Ozon ; MJC des Renardières

Associations en capacité de soutenir ou porter des projets : ACLEF, ODA formation, CIDFF, associations sportives et culturelles...

Les habitants : conseillers citoyens, représentants des parents d'élèves, parents, enfants, jeunes.

Magik Educ

Atelier Canopé 86

o **Objectif 3 : ouvrir le champ des possibles**

Education Nationale (DASEN ; IEN ; Proviseur ; Principale ; Directeur de l'IUT de Châtelleraut ; Coordonnateur Education Prioritaire ; Directrices ; Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) ; Centre d'Information et d'Orientation (CIO) ; Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) ; Représentants de parents d'élèves...)

Services de l'Etat (Préfecture ; Sous-Préfecture ; Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité (DDDFE) ; Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) ; Direction Départementale des Territoires (DDT)...) ;

Collectivité territoriale : directions du CCAS, de la ville et de l'agglomération : Education, politique de la ville, rénovation urbaine, numérique, le 4, Economie, ESS, sports, culture, patrimoine, maison de quartier- CTG, Prévention Médiation et Sécurité Urbaine,...

CAF

Opérateurs de la formation et de l'emploi : Mission Locale Nord Vienne, Pôle Emploi, Entreprises, Ecole de la deuxième chance, AFPA, GRETA, Maison Familiale et Rurale, ...

Département : PMI, MDS, prévention spécialisée, éducation, numérique, ...

Région

ARS

Acteurs de la santé : CMPP, CMPEA, SESSAD ... ;

Médiation Grand Châtelleraut (expérience au titre de la Médiation à l'école)

ADSEA

Maisons de quartiers : Centre Social d'Ozon ; MJC des Renardières

Associations en capacité de soutenir ou porter des projets : Comité local école entreprise (CLEE), Pôle mobilité, ACLEF, ODA formation, CIDFF, associations sportives et culturelles...

Les habitants : conseillers citoyens, représentants des parents d'élèves, parents, enfants, jeunes.

...

Autre(s) action(s)/programme(s) des partenaires du contrat de ville (agglomération, département, région, CAF, ARS... déployé(es) spécifiquement sur ce quartier ?

Diverses actions sont soutenues par les partenaires du contrat de ville, menées par les maisons de quartiers, les associations d'éducation populaire, d'insertion, de prévention, d'accès aux droits...

Un certain nombre ont été citées précédemment.

Grands partenariats actifs ou susceptibles d'être sollicités dans le cadre de jumelages

o Enseignement supérieur, culture, sport, entreprise...

La Ville de Châtelleraut dispose d'un service "relations internationales". Châtelleraut est historiquement jumelée avec diverses villes, dont Kaya (Burkina Faso) et Velbert (Allemagne) ou encore Hamilton (Ecosse, lien historique depuis le 16ème siècle). De nombreux projets d'échanges européens et à l'international en direction des jeunes ont pu être mis en œuvre, en partenariat avec les maisons de quartier (notamment le CSC Ozon). Châtelleraut reçoit régulièrement des services civiques européens.

Démarches à signaler d'extension des horaires d'ouverture de services publics (soirées, week-end, vacances...) ou d'initiatives permettant « d'aller vers » les jeunes dans l'espace public

Plusieurs acteurs socio-éducatifs mettent en place des actions dédiées pour les familles, enfants et jeunes des quartiers Lac- Renardières - Ozon et utilisent notamment "l'aller vers" : les maisons de quartiers, l'ADSEA et la Médiation Grand Châtellerault. Au sein de ces structures, ces actions sont menées par différents professionnels (éducateurs, animateurs, médiateur- adultes relais...).

L'équipement de jeunesse "le 4" est dans le quartier d'Ozon. Il est ouvert du mardi au samedi après-midi, et sur rendez-vous le soir.

Parcours personnels ou entreprises collectives pouvant inspirer la cité éducative ?

- Parrainage de personnalités ou de réussites issues du quartier... entrepreneur.es , sportifs...

La cité éducative de Châtellerault présente un potentiel intéressant de personnalités ayant un parcours de vie personnel ou professionnel à valoriser.

Dans le champ du sport, plusieurs personnalités pourraient être vecteur de valeurs et de références positives auprès de jeunes en manque de perspective. On compte notamment un champion du monde de boxe française issu du quartier d'Ozon. D'autres parcours sportifs, notamment dans le football ou encore le handball, méritent d'être valorisés auprès des jeunes.

Il semble aussi intéressant de pouvoir mettre en avant les démarches de mobilité. Il est à noter plusieurs habitants ou anciens habitants issus des quartiers qui se sont engagés dans des expériences professionnelles à l'étranger : Allemagne, Etats-unis, Maroc, Angleterre etc... Sans oublier les destinations nationales.

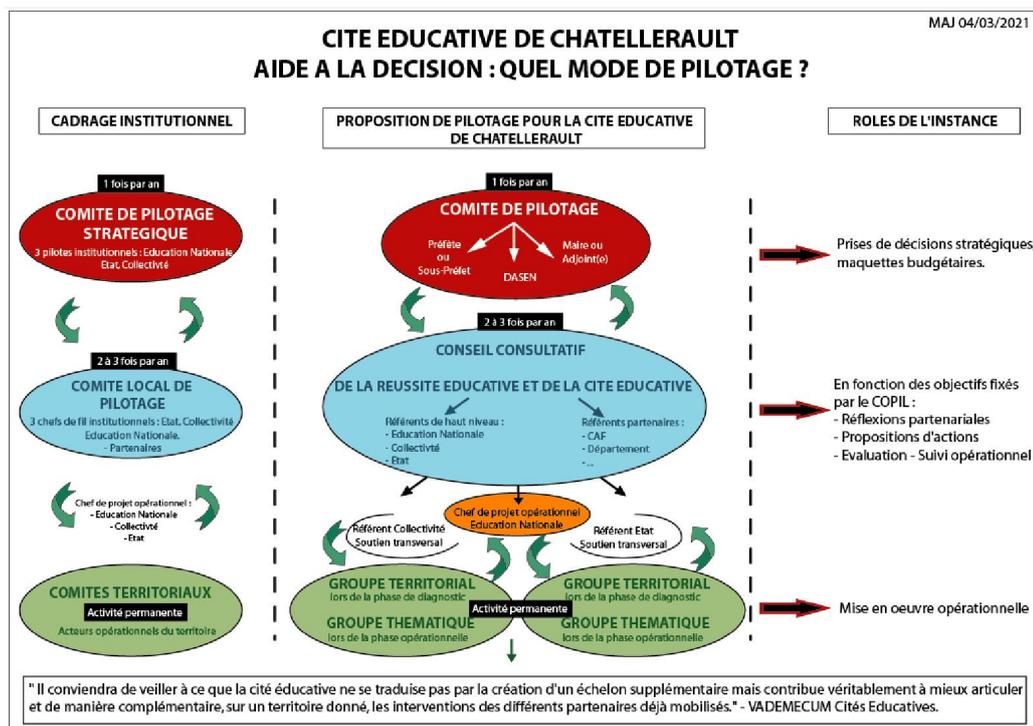
Le fort engagement associatif mérite également d'être mis en avant, en vue d'une mise en exergue d'actions citoyennes et humanitaires : on note plusieurs habitants qui ont pu ou sont engagés dans des associations caritatives de proximité, et plusieurs engagements en ONG, dont certaines expériences à l'étranger.

L'entrepreneuriat et l'artisanat auraient également toute leur place dans une telle démarche. On compte par exemple des métiers rares comme c'est le cas d'un horloger ou d'un pilote de ligne issus des quartiers d'Ozon et du Lac. Plusieurs parcours relevant de l'artisanat méritent aussi d'être mis en lumière, c'est notamment le cas d'un jeune boulanger, ou encore de créateurs d'entreprises dans le domaine du bâtiment, de la restauration et de l'automobile...

FICHE 5 – PILOTAGE

Cette fiche doit permettre de détailler le pilotage global et resserré envisagé dans le cadre du projet, en lien avec les différents dispositifs actifs sur le territoire, pour garantir la cohérence d'ensemble, l'ouverture aux acteurs, la réactivité de la démarche cité éducative et son évaluation, en lien avec les instances nationales

Quelle gouvernance globale du projet envisagez-vous ?



o Comité de pilotage partenarial

Education Nationale : Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de la Vienne.

Ville : Adjointe au Maire, en charge de l'éducation

Etat : Sous-Préfet de Châtellerault

o Lien avec instances existantes

Une articulation sera recherchée avec les instances existantes, notamment éducatives (PEDT, PRE,), avec le Contrat de ville, la convention Territoriale Globale, le CLSPD...

Dans le cadre de la gouvernance de la Cité Éducative, il est notamment proposé un "Conseil consultatif de la Cité Éducative et de la Réussite éducative"

○ **Participation des réseaux associatifs et des associations de proximité**

Il sera proposé que les associations de proximité participent activement, notamment dans le cadre de groupes de travail thématiques. Cette contribution sera recherchée dès la phase de diagnostic partagé. Les acteurs seront amenés à participer en qualité d'intervenants de proximité et/ou comme référents de fiches action.

○ **Représentation des parents, des habitants (conseils citoyens) et des jeunes**

La participation des habitants (enfants, jeunes, parents, conseillers citoyens) sera elle aussi recherchée tout au long de l'expérimentation Cité Éducative, dès la phase diagnostic, pour recueillir leur vision les difficultés et besoins dans le quartier, et en continue, dans le cadre de l'observatoire de la Cité éducative.

Quel pilotage resserré mettriez-vous en place ?

○ **Co-pilote Education nationale (Principal de collège désigné par le recteur)**

Rachel MARQUER - Principale du collège George Sand

@ : rachel.marquer@ac-poitiers.fr

Tel : 06-18-57-44-48

Adresse : 11 rue Arthur Ranc - 86100 Châtellerault

○ **Co-pilote communal (responsable désigné par l' élu)**

Marie HORREAU-BIGEOT

Directrice de l'Éducation

@ : marie.horreau-bigeot@ville-chatellerault.fr

Tel : 05 49 20 20 55

Adresse : Hotel de Ville-78 Boulevard Blossac-86100 Châtellerault

○ **Co-pilote Préfecture (responsable désigné par le préfet)**

Vincent RICATEAU-DUPUIS

Délégué de la Préfète pour les quartiers de Poitiers et Châtellerault

@ : vincent.ricateau-dupuis@vienne.gouv.fr

Tel : 05 49 55 69 03

Adresse : DDETS de la Vienne, 6, allée des anciennes serres, 86280 Saint-Benoît

○ **Autres ? (CAF, autres collectivités...)**

En cours de désignation

Quelle maîtrise d'ouvrage serait à envisager ?

○ **Chef de projet opérationnel (Education nationale)**

Vincent BAUDON - Coordonnateur Education Prioritaire

@ : vincent.baudon@ac-poitiers.fr

Tel : 06-82-39-82-54

Adresse : 11 rue Arthur Ranc, 86100 Châtellerault

o **Chef de projet opérationnel (Ville)**

ABDELSADOK Abdelaziz

Chargé des politiques éducatives, coordinateur PRE

@ : abdelaziz.abdelsadok@ville-chatellerault.fr

Tel : 06 72 87 67 43

Adresse : Hotel de Ville-78 Boulevard Blossac-86100 Châtellerault

o **Equipe projet envisagée**

L'équipe projet locale est composée dans un premier temps des acteurs suivants

- Abdelaziz Abdelsadok, chargé des politiques éducatives, coordonnateur PRE, ville de Châtellerault
- Vincent Baudon, coordonnateur éducation prioritaire, chef de projet opérationnel de la Cité Éducative, Education Nationale
- Estelle Péricard, responsable Développement Social et Solidaire- cheffe de projet contrat de ville, ville de Châtellerault
- Vincent Ricateau-Dupuis, délégué de la Préfète pour les quartiers prioritaires de Poitiers et Châtellerault
- Béatrice Richomme, responsable du pôle coordination des politiques interministérielles, Sous-Préfecture de Châtellerault.

Comment envisagez-vous le déploiement d'une cellule de veille socio-éducative ? (composition, périmètre d'intervention, etc...)

Le territoire de la cité éducative présente déjà plusieurs instances faisant fonction de cellule de veille : plusieurs équipes pluridisciplinaires par secteurs scolaires, une cellule de veille sur le collège G. Sand (Rep+). Néanmoins, chaque instance remplit des objectifs particuliers et cible un public ou un territoire précis.

En conséquence, L'idée d'une veille socio-éducative de la cité éducative doit mettre en cohérence l'ensemble des instances existantes par une approche collective complémentaire de l'approche individualisée mais également l'élargissement du public cible (notamment la prise en compte des 16-25 ans).

La cellule de veille socio éducative réunira donc plusieurs partenaires déjà présents sur les équipes pluridisciplinaires ou cellule de veille du collège, complétée par des acteurs du champ de l'insertion sociale et professionnelle : PRE (coordonnateur, référent.es de parcours) ; assistants sociaux du collèges et lycée ; assistantes sociales de secteur ; personnel de santé (infirmières scolaire, membres du Rased) ; secteurs famille et secteurs jeunes des maisons de quartier ; secteurs adulte/insertion des maisons de quartiers ; mission locale ; éducateurs de prévention et éducateurs sportifs ; directeurs écoles ; chef d'établissement/CPE ; Proviseur/CPE ; Coordonnateur Rep et Rep+...

Le périmètre d'intervention pourra concerner l'ensemble de la cité éducative (territoire historiques Ozon + territoire historique Renardières Lac et Coubertin), ce qui permettra de passer d'une approche sectorielle vers une approche systémique relevant de la logique de parcours.

FICHE 6 – ÉVALUATION

Un groupe de travail national va élaborer un cadre de référence et un programme d'évaluation, en lien avec le comité d'orientation et d'évaluation du programme. Des outils méthodologiques à disposition des acteurs locaux seront prochainement transmis aux porteurs des futures cités éducatives.

Quels indicateurs de suivi et d'évaluation du projet (2020 à 2023 et au-delà...) ?

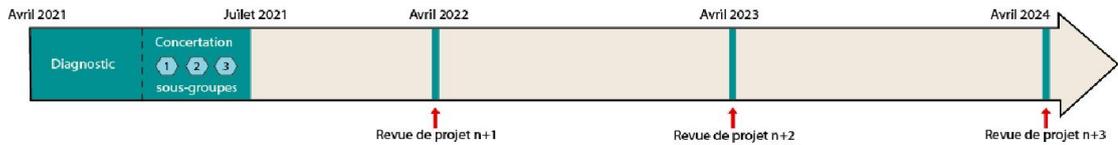
Le suivi et l'évaluation de la Cité Éducative doivent s'appuyer sur les processus d'observation à l'œuvre dans la politique de la ville et les politiques éducatives locales (contrat de ville, PEDT, PRE, Médiation à l'école, CLAS...).

L'équipe projet Cité Educative a démarré un diagnostic peu avant le dépôt de la candidature, début décembre 2020. Le travail amorcé permet déjà de dégager les grandes lignes du programme de Cité Éducative de Châtelleraut : analyse de documents stratégiques territoriaux, rencontres partenariales, échanges internes aux institutions...

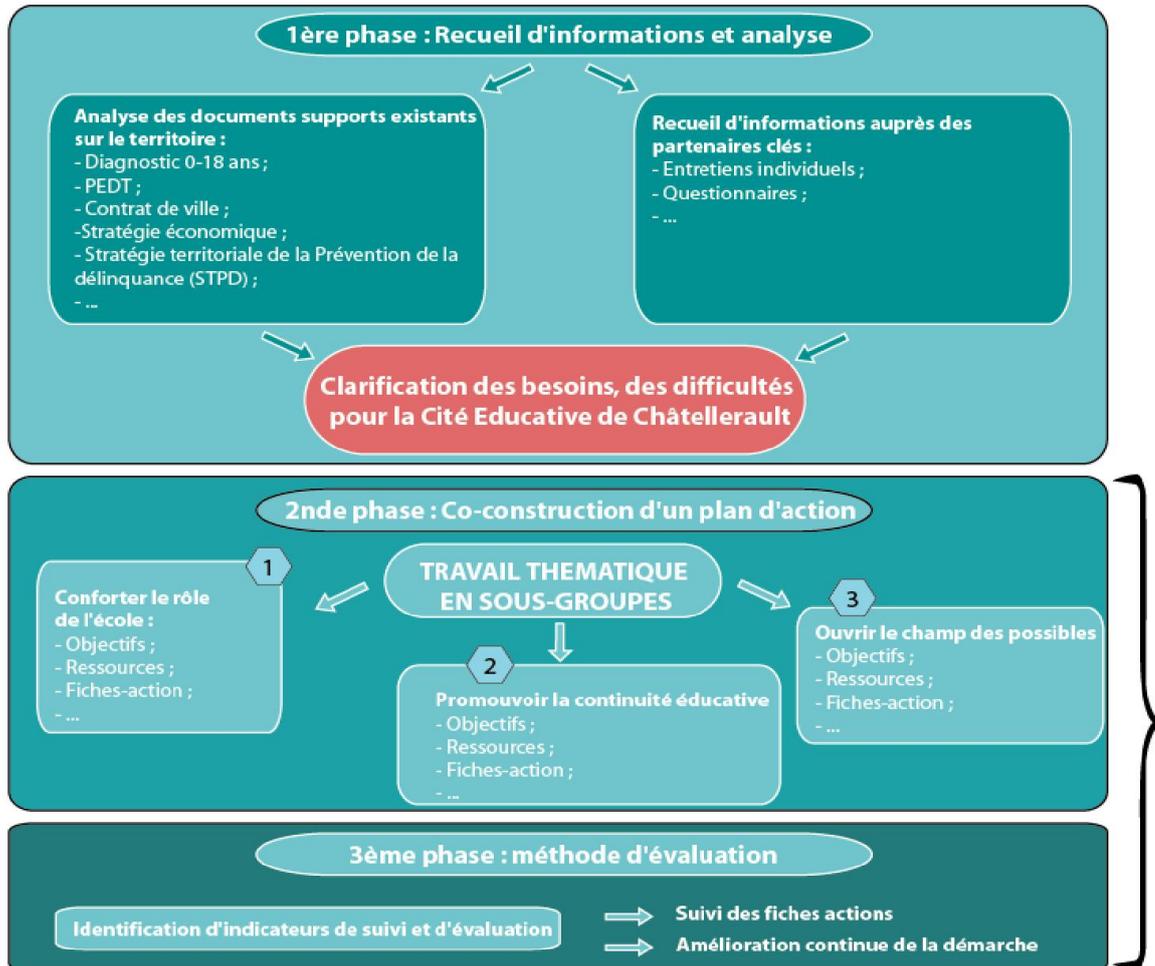
Il nous semble important d'approfondir cette démarche de diagnostic avec l'appui d'une aide à maîtrise d'ouvrage externe pour la réalisation d'entretiens individuels, la co-animation de réunions partenariales par grand axe, afin de préciser le plan d'action pluriannuel de la Cité Éducative.

Cette démarche permettra de dégager des indicateurs de suivi et d'évaluation en continue de la démarche, afin d'alimenter l'observatoire de la Cité éducative.

QUELLE TEMPORALITE POUR L'OBSERVATOIRE DE LA CITE EDUCATIVE DE CHATELLERAULT ?



REALISATION D'UN DIAGNOSTIC PARTAGE



o **Observatoire de la réussite éducative**

La structure retenue pour l'AMO devra identifier, à partir de la démarche de diagnostic - animation de groupes thématiques, des indicateurs observables sur la durée. Ce référentiel d'évaluation sera à construire avec l'ensemble des partenaires, avec l'appui de l'équipe projet.

Chaque année, il sera demandé à la structure de recueillir et traiter les données identifiées, en complétant la démarche d'entretiens qualitatifs.

o Indicateurs de réussite scolaire

L'AMO aura pour finalité de définir ces indicateurs mais quelques uns peuvent déjà être proposés à ce stade de réflexion :

- les évaluations nationales : CP, CE1, 6ème, tests de positionnement en seconde ;
- les poursuites d'études : taux de passage en seconde GT - taux de passage en CAP, 2nde professionnelle - taux de passage en 1ère générale - ;
- Les réussites aux examens (DNB, CAP, BAC, ...) ;
- Taux d'élèves en retard à l'entrée de la 6ème
- le climat scolaire
- ...

o Indicateurs de réussite éducative

L'AMO aura pour finalité de définir ces indicateurs mais quelques uns peuvent déjà être proposés à ce stade de réflexion :

- le nombre de décrocheurs ;
- les stages de 3ème ;
- les données relatives l'action du PRE
- dans le cadre de la médiation sociale en milieu scolaire : le nombre de faits de violence, le nombre de gestions de conflits par la médiation par les pairs ;
- la fréquentation des temps partagés (café-parents, conseils d'écoles, réunions de rentrée, 1001 Territoires, Les Renardières j'en suis fier !, ...) ;
- ...

o Indicateurs de moyens

L'AMO aura pour finalité de définir ces indicateurs mais quelques uns peuvent déjà être proposés à ce stade de réflexion :

- Mobilisation partenariale (nombre de partenaires et acteurs mobilisés)
- Nombre et fréquence des instances de suivi / mise en opérationnalité
- Nombre d'actions projetées / réalisées
- Ressources mobilisées (efficience des moyens engagés)
- ...

o Modalités envisagées d'évaluation

Les modalités de l'évaluation s'appuieront sur le travail fourni par l'AMO et tiendra compte des propositions des partenaires, l'objectif étant d'associer un maximum de partenaires à ce suivi de la Cité Éducative. Il s'agit ici bien de prendre en compte tous les avis des acteurs pour établir des modalités répondant aux enjeux et aux fonctionnements du territoire.

L'AMO devra définir au préalable le cadrage opérationnel de la démarche d'évaluation : compréhension partagée du contexte de la cité éducative dans sa phase d'installation puis de son déploiement, poser clairement les objectifs de travail et les méthodes employées.

Il s'agira dans un premier temps d'affiner le diagnostic territorial de la Cité éducative. Les données recueillies permettront de prioriser les enjeux du territoire et donc d'affiner les actions qui pourront y répondre.

Elles seront accompagnées d'indicateurs de suivi et de pilotage.

FICHE 7 – CADRAGE BUDGÉTAIRE PRÉVISIONNEL

Financement des principaux dispositifs d'accompagnement éducatif bénéficiant en 2020 aux enfants et aux jeunes du quartier concerné par la cité éducative (à renseigner en lien avec l'Etat-TTC)

POSTE DE DEPENSES	COÛT TOTAL	dont ETAT (préciser)	dont COMMUNE	AUTRES à préciser (CAF, interco, dept, région, ...)
Volet éducatif du contrat de ville, Projet Educatif de Territoire (PEdT), contrat local de santé, ...				
Programme de réussite éduc (PRE)	218 202€	143 000€ financement global PRE ville	75 202 € (24 500€ financement direct + 50702€ mise à disposition)	
Actions de soutien à la parentalité (REAAP, LAEP..)	38 688 €	7893€	9 946€	20849€
Cordées de la réussite, parrainage		2 800€ (Concours d'Éloquence) + 24000 € (Cordées et Parcours d'excellence Poitiers et Châtelleraut)		
Plan Mercredi	Sans objet			
Actions de prévention santé		18500€ (Poste ASV + actions dans le cadre du contrat de ville)	11 000 € (Poste ASV + actions dans le cadre du contrat de ville)	
E2C...		50 500 € de soutien à l'E2C Charentes et Poitou		88 272 € (soutien agglo à l'E2C)

Adultes-relais,		AR : 39750,12€ (2 ETP estimés sur les quartiers sud)	10 500€ poste AR sports et quartiers	
Actions culture, sport, numérique...		7300€ actions culture (Georges Sand + MJC les 400 coups)	29 000 € sports (poste ADSEA + qqes actions de MQ) + 4200 € de soutien aux actions culture- éducation contrat de ville (Georges Sand)	912100€ sport- agglo (fonctionnement, RH des équipements sur le quartier + subventions assoc) + 371800 € culture (RH et fonctionnement des 3 équipements du quartier)
Autres actions : Aides aux postes		Postes aidés ville de Châtelleraut: FDVA2 10600€ FONJEP 25038 €		
AUTRES ACTIONS DE COOPÉRATION ÉDUCATIVE				
Devoirs faits	11 294 €	11 294 €		
Colos apprenantes	74 528 €	59 622 €	14 905 €	
Ecole ouverte	14 000 €	14 000 €		
Quartier d'été		13 000€		
Contrats locaux (CLAS)	166 050€ en 2019	18 900€	14 925€ en 2019 (Hors soutien au fonctionnement des 2 maisons de quartier)	53 823€ de la CAF en 2019

Actions petite enfance (soutenu dans le cadre du REAAP)	1 037 578 € = crèche loupiot : 783518€ + structure "a petits pas" : 254 060€		237 552€	-CAF : 673 841€ (Bonus + CEJ) -Autre : redevances familles
Ouvrir l'école aux parents (OEPRE)	9003,58 €	9003,58 €		
Coordination travail social, formations...	Non estimé			
Actions loisirs et découverte jeunesse		9300€ (actions soutenues contrat de ville)	9400€ (actions soutenues contrat de ville)	327 500 € (coût de fonctionnement / RH et actions du 4)
Stages et insertion professionnelle		4000€ (actions soutenues contrat de ville)	9000€ (actions soutenues contrat de ville)	186 000€ de contribution de l'agglo à la Mission Locale
Grande Ecole du numérique		2400€ La Fabrique du numérique (1 action expérimenté e en 2020)	3000 € La Fabrique du numérique (1 action expérimentée en 2020)	
TIG, TAPAJ, sortants prison	Non estimé			
Autres actions : Continuité éducative : achats de matériel informatique, impression des devoirs		3 200€		
BUDGET TOTAL		423 600 € (hors E2C)	428 630€	2 634 185€

Éléments de cadrage pour 2021 (aide au démarrage) et pour le futur programme d'action (2021-2022-2023)

Il s'agit à ce stade d'une épure, qui sera précisée d'ici février 2021 en fonction du programme d'action détaillé qui sera élaboré, à l'appui de conventions pluriannuelles avec l'Etat, annexées au contrat de ville.

POSTE DE DÉPENSES	MESURES ENVISAGEES POUR 2021	COÛT TOTAL DES MESURES		DONT PART DE FINANCEMENT COLLECTIVITE ENVISAGEE
		2021	2021-2022- 2023	
BUDGET « HUMAIN »				
« soutien AMO »	Appui sur le diagnostic partagé, le recueil et le traitement d'indicateurs dans le cadre de l'Observatoire CE et PRE	20 000 €	40 000 €	8 000 €
Chef de projet	Mise à disposition par l'Education Nationale d'un 0,5 ETP (qui par ailleurs assure la mission de coordonnateur Éducation prioritaire à 0,5 ETP)	30 436 €	91 309 €	0
Equipe projet	Mise à disposition par la ville d'un 0,5 ETP (direction éducation et service politique de la ville)	28 000 €	84 000 €	84 000€
Postes spécifiques	Mise à disposition par l'Education d'un 0,25 ETP sur un poste spécifique d'EPS et d'un 0,25 ETP sur un poste spécifique de lettres modernes pour promouvoir la continuité pédagogique au sein de la cité éducative	35 500 €	106 500 €	0

Communication	0,2 ETP (réparti entre le chef de projet, l'équipe projet de référents institutionnels, avec un appui éventuel des services communication de nos structures	10 000 €	30 000 €	10 000€
Evaluation	Commun à l'AMO			
Autres professionnalités maternelle (éventuellement Atsem)	1 ETP pour continuité et lien familles - Passerelle (toutes petites sections)	36 000€	108 000€	54 000€ (part ville, mise à disposition 0.5 ETP)
Parents-relais, médiateurs famille	1 poste de médiation scolaire en ayant recours au salariat d'une personne sous statut adulte-relais	35 000 €	105 000 €	30 000 €
Formations ouvertes	ethnopsychiatrie (intervention en milieu socioculturel multiple), ateliers sociolinguistique, égalité filles garçons, ateliers de coformation Atelier Canopé 86...	10 000€	30 000€	6000 €
Sous-total Humain		204 936€	594 809€	192 000€
BUDGET «ACTION»				
Renforcement PRE/Santé mentale adolescents et 16-25 ans	Santé/Psychologie : renforcer les permanences psychologiques et parentalité (prestation 10h semaine soit 430h annuelles à 45€TTC)	19 350€	58 050 €	11 000€ (via l'augmentation de la prise en charge par la Caisse des Ecoles des actions relevant de la politique de la ville)

Scolarisation précoce/Passerelle	Mise en œuvre d'une passerelle entre CCAS et écoles du territoire. Sur la base d'un accueil de 12 places, 3 demi-journées dont un repas.	40 000€	120 000€	75 000€ (subvention Ville/CCAS + CAF, part PSU/bonus) territoire)
Parcours sport	faciliter l'accès au sport, en lien avec les clubs sportifs, complémentaire à Usep (aide aux licences, accompagnement familles, lien associations...)	27 000€ (dont 12 000 € pour financement adhésion ou licence + 5 000 € USEP)	81 000€	30 000€ (temps agent + subvention)
Parcours culture	Faciliter l'accès à des actions culture / appropriation de patrimoine (partenariat conservatoire, École d'art plastique, musées, associations...)	25 000€ (dont 15000€ actions diverses culture et patrimoine)	75 000€	30 000€ (temps agent + subvention)
Soutien associations	Actions diverses socio-éducatives, insertion, loisirs, numérique...	50 000€	150 000€	
« Fonds de la cité éducative »	Fond dédié collège REP +	30 000€	90 000€	0€
Fab lab éducatifs				
Petits déjeuners écoles	A l'étude, déploiement d'une action éducation au goût dans les écoles (grande section : 150 à 250 enfants)	65 700€	197 100€	162 000€
Autres actions Diverses actions à développer ou expérimenter	Aménagements de cours d'écoles, collèges et lycée favorisant la cohabitation	25 000€	75 000€	soutien global à hauteur de 20%

	filles/garçons et d'apaisement du climat scolaire.			
	Expérimentation de projets numérique éducatifs (type : Magik Educ/graphonémo)	5 000€	15 000€	
	Achat de matériels informatiques	10 000€	30 000€	
	Action de mobilité des jeunes	10 000€	30 000€	
Sous-total Action		307 050€	921 150 €	338 000€
BUDGET TOTAL ENVISAGE		511 986€	1 515 958€	530 000€

* médico-social, intervenants maths et sciences, coordination USEP, MNS, coordination EAC...